



Séminaire pour les nouveaux élus

L'élu, l'eau et la transition écologique



Pré requis et
accompagnement



Echanges et
sensibilisation



Guides et supports
pédagogiques

PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat





EN QUELQUES MOTS

Principale association de **collectivités** et de leurs **partenaires**, spécialisée dans les domaines de **l'eau** et de **l'assainissement**, des déchets et de **l'énergie** et des **réseaux de chaleur/froid**.

+ de 960 adhérents

2/3 de COLLECTIVITÉS

1/3 de PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS

Gouvernance

70% des sièges du Conseil d'administration occupés par des élus

$\frac{3}{4}$ des régions

$\frac{1}{3}$ des départements

100% des métropoles

100% des communautés urbaines

+ de 100 communautés d'agglomération

près de 200 communautés de communes et villes centres

La plupart des principaux syndicats Déchets, Énergie et Eau

+ de 60 millions d'habitants représentés



NOS SERVICES ET OUTILS DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS

EXPERTISE & EQUIPE DÉDIÉE

- Renseignements personnalisés
- Publications et guides
- Magazine bimestriel, la Lettre Aux Adhérents
- Newsletter bimensuelle
- Interventions extérieures

RÉSEAU D'ÉCHANGES

- Groupes de travail ou d'échanges thématiques (déchets énergie, eau) et réseaux territoriaux (grandes agglomérations, syndicats, départements, régions)
- Listes de discussions thématiques
- 5 colloques et 1 congrès, par an

REPRÉSENTATION & DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

- Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics
- Participation et intervention dans les grands débats nationaux , comme les Assises de l'Eau ou sur le COVID, les GT ministériels
- Force de proposition
 - Quelques victoires : Création des PCAET, des REP sur les déchets diffus, des tarifs achat biogaz...
 - Les grands combats EAU : le plafond mordant des Agences de l'eau, la redevance micropolluants....



Séminaire AMORCE « nouveaux élus »

L'élu, l'eau & la transition écologique

- 1 – Le cycle de l'eau et ses compétences opérationnelles
- 2 – les grands enjeux de la gestion de l'eau dans les territoires
- 3 - Le rôle d'autorité organisatrice des élus de la gestion de l'eau & Parole d'élu: le témoignage de M. DARBOIS
- 4 - Des services publics de gestion de l'eau acteurs de la transition écologique
- 5 - L'eau au cœur de la stratégie territoriale et au service de son dynamisme
- 6 – Associer les usagers et mobiliser les citoyens autour de la politique de l'eau

→ Questions/réponses: utilisez le fil de discussion au fur et à mesure



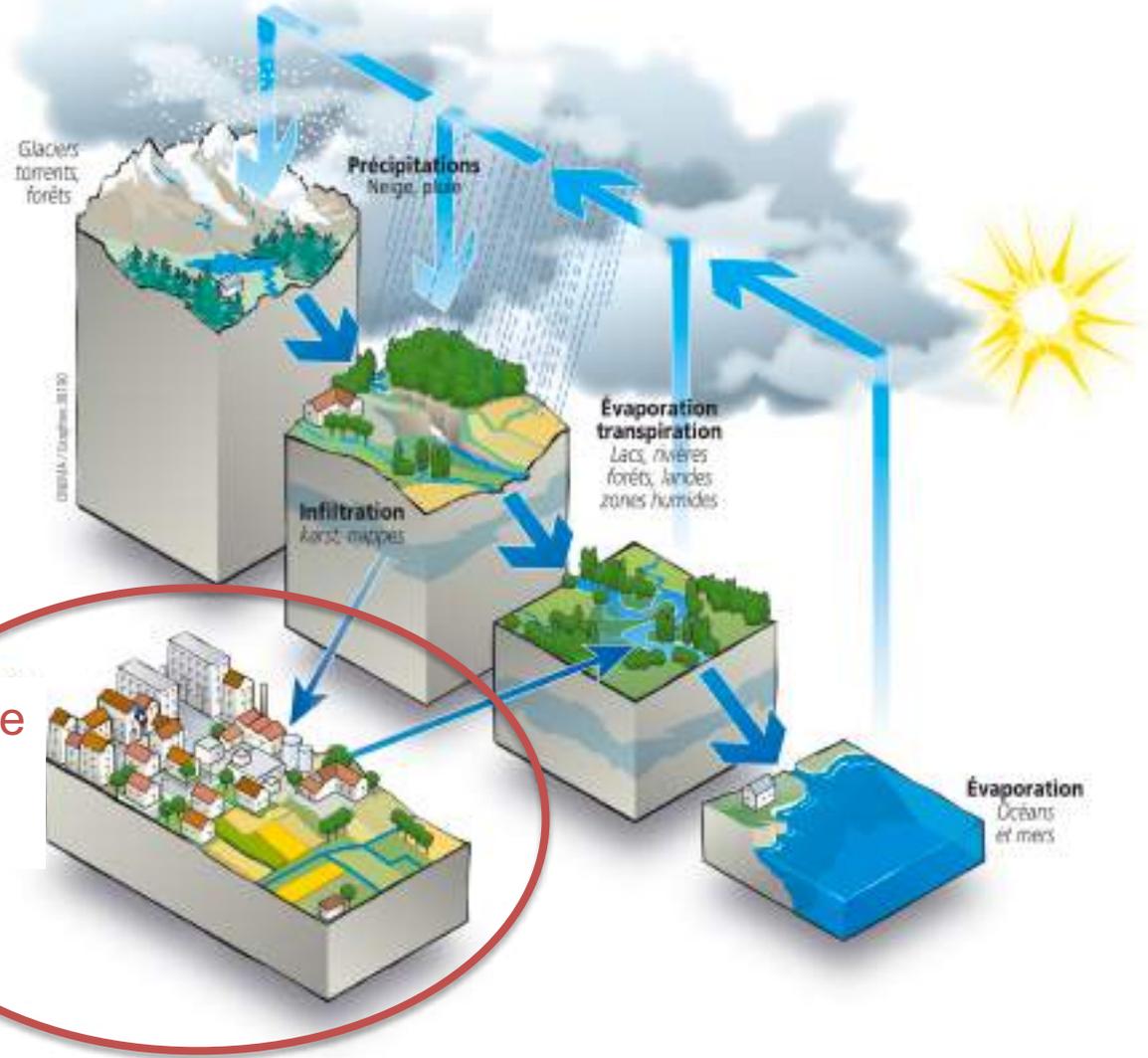
PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



Le cycle de l'eau
&
ses compétences
opérationnelles

Le cycle de l'eau...



La parenthèse humaine de l'eau



Et ses compétences opérationnelles

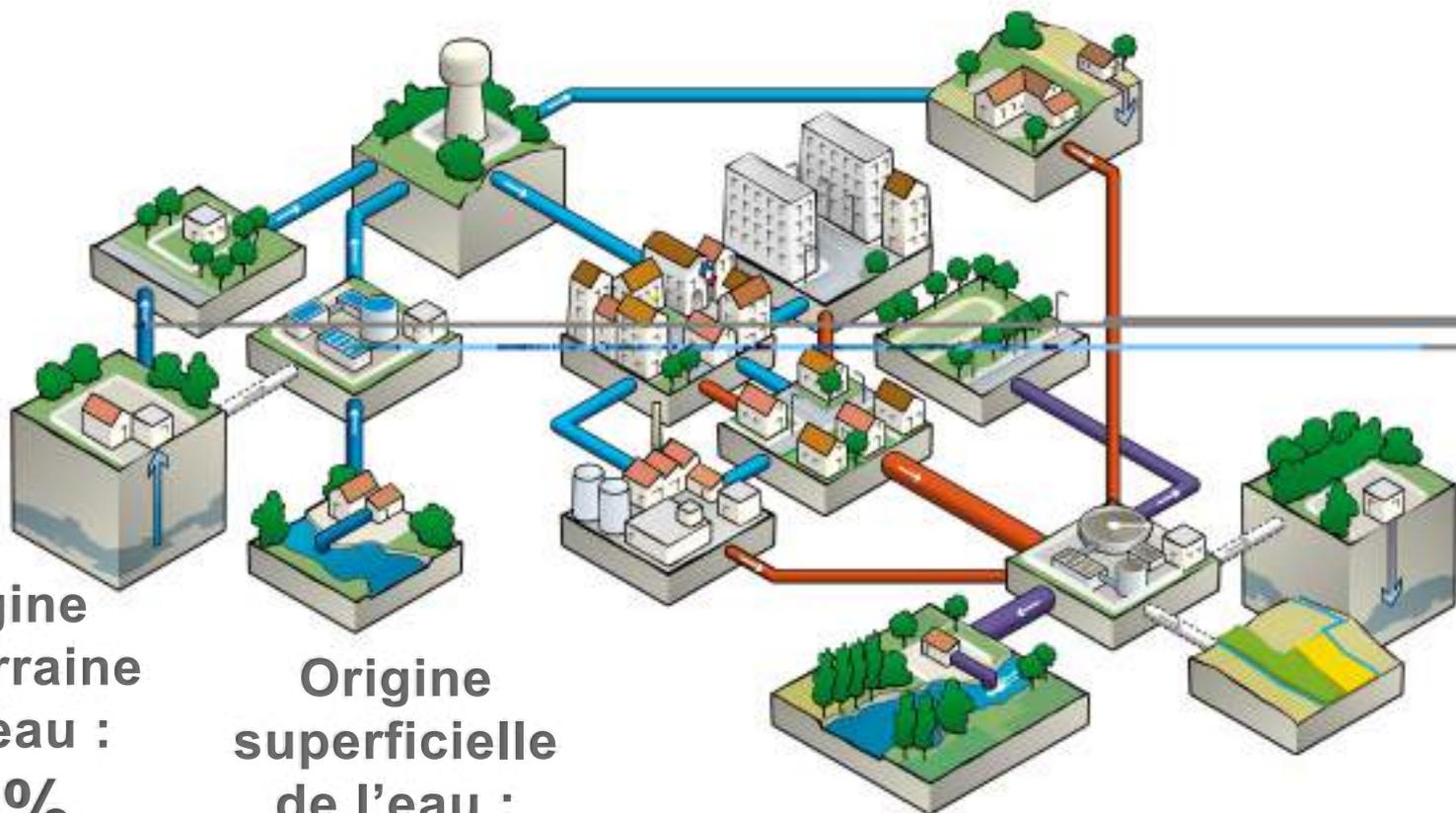
	Communes	Communautés de communes	Communautés d'agglomération	Communautés urbaines	Métropoles
Eau potable	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP, sauf opposition des communes membres d'une communauté de communes et report en 2026	Obligatoire (sauf report à 2026 si opposition des communes)	Obligatoire		
Assainissement collectif			Obligatoire		
Assainissement non collectif			Obligatoire		
Eaux pluviales urbaines	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP, sauf pour les communes membres d'une communauté de communes	Facultatif	Obligatoire		
Défense extérieure contre l'incendie	Transfert obligatoire seulement pour les métropoles	Facultatif			Obligatoire (compétence et police spéciale)
GEMAPI	Transfert obligatoire à l'EPCI-FP	Obligatoire			

**Présentation axée sur 3 des services publics eau:
eau potable, assainissement
et gestion des eaux pluviales urbaines**



Parenthèse « humaine » de l'eau

#13 300 services d'eau potable en France



Origine
souterraine
de l'eau :
66%

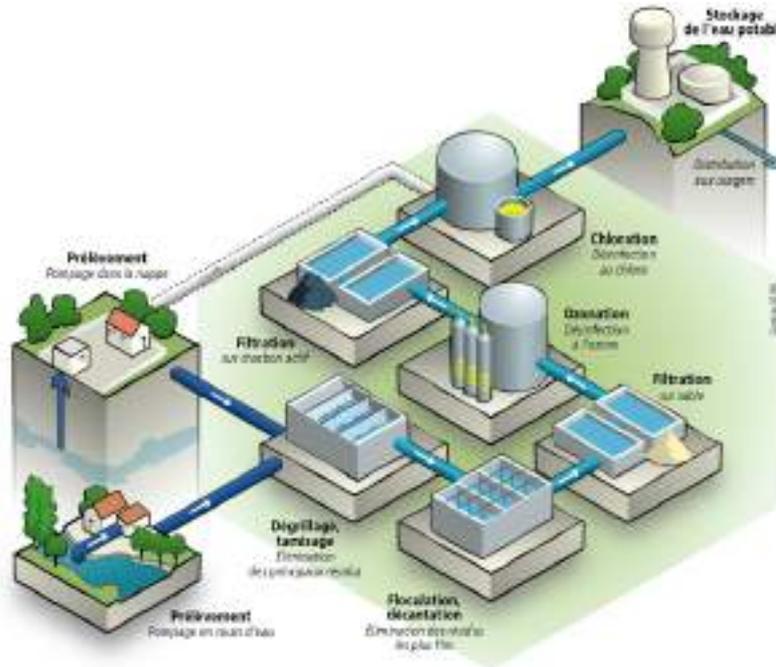
Origine
superficielle
de l'eau :
34%



Focus traitement « eau potable »

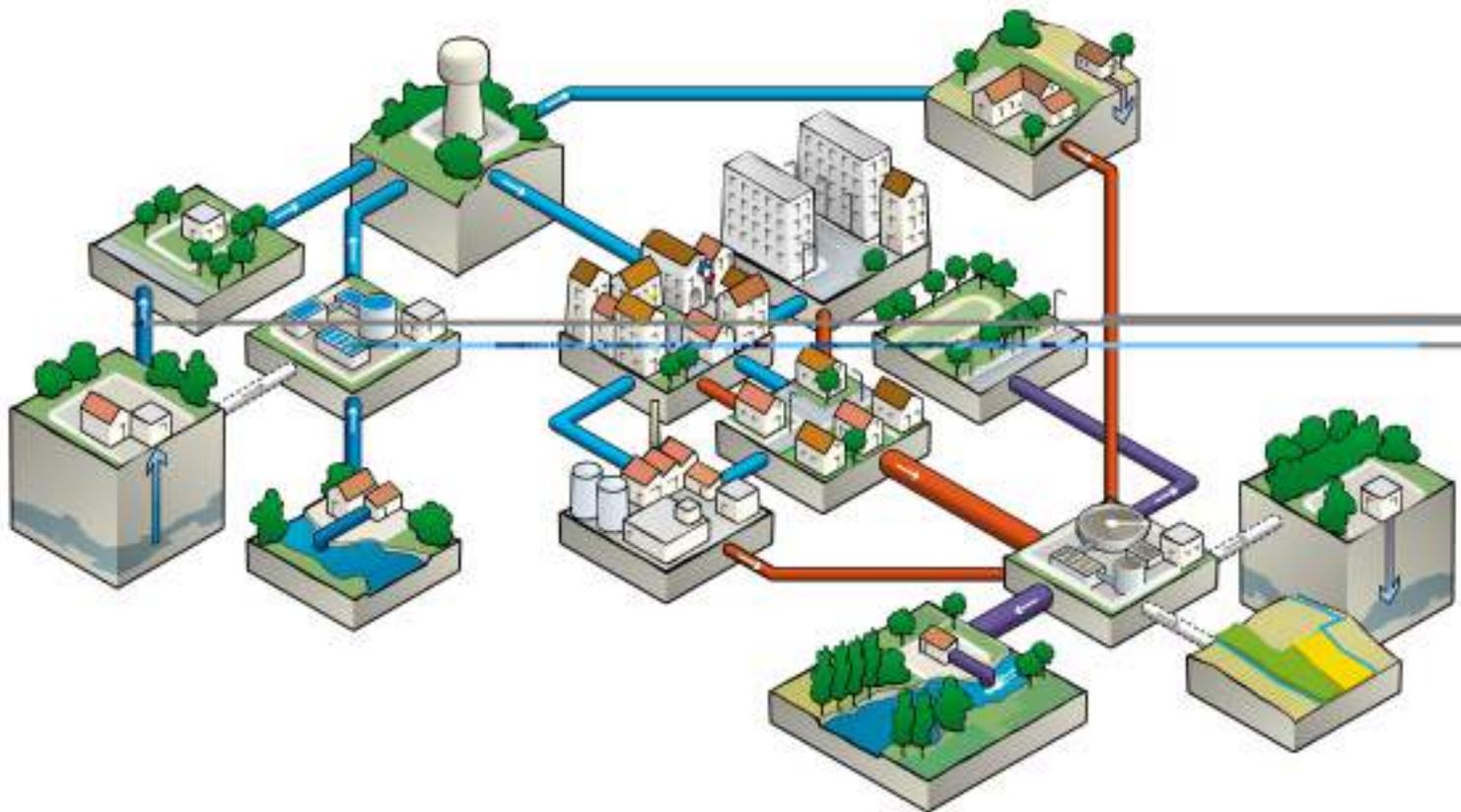
EAU POTABLE – défini par le code de la Santé – 63 critères:

- paramètres physico-chimiques (ex: pH, dureté)
- paramètres organoleptiques (gout, odeur, couleur)
- paramètres microbiologiques (aucun virus, bactéries...)
- paramètres liés aux substances indésirables (ex: nitrates < 50mg/l)
- paramètres liés aux substances toxiques (ex: arsenic, micropolluants...)



Parenthèse « humaine » de l'eau

16 700 services d'assainissement en France



5 M. foyers
En assainissement
non collectif

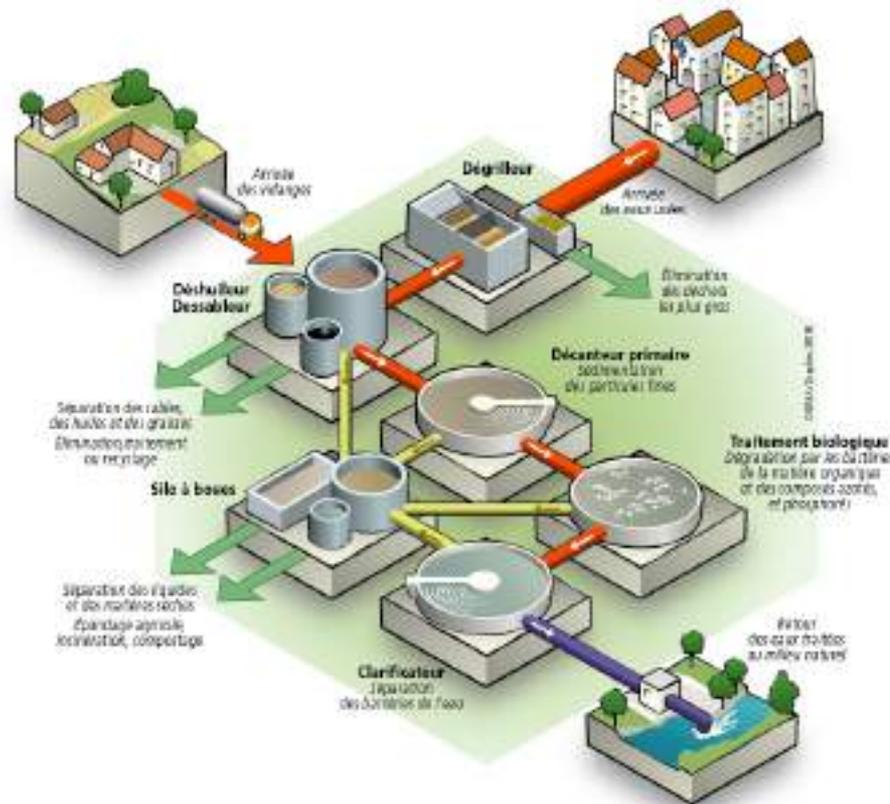
#22 000 STEU



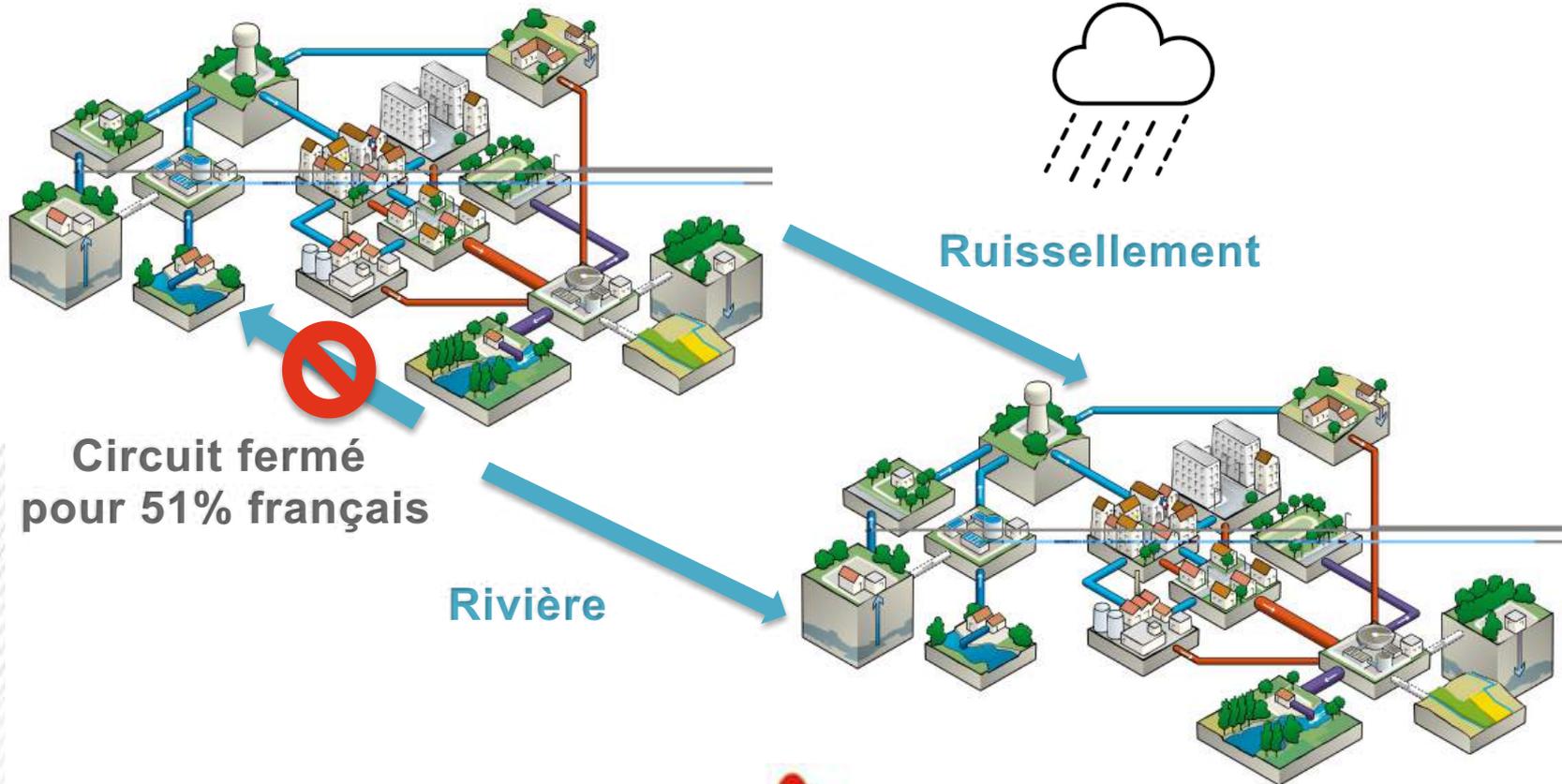
Focus traitement « assainissement »

REJET EAUX USEES TRAITÉES – selon sensibilité du milieu récepteur

- Débit (3m³/j)
- Paramètres sur la matière organique : DBO5 et DCO
- Paramètre sur la matière minérale: MES (matière en suspension)
- Selon sensibilité : azote et phosphore



Parenthèse « humaine » de l'eau

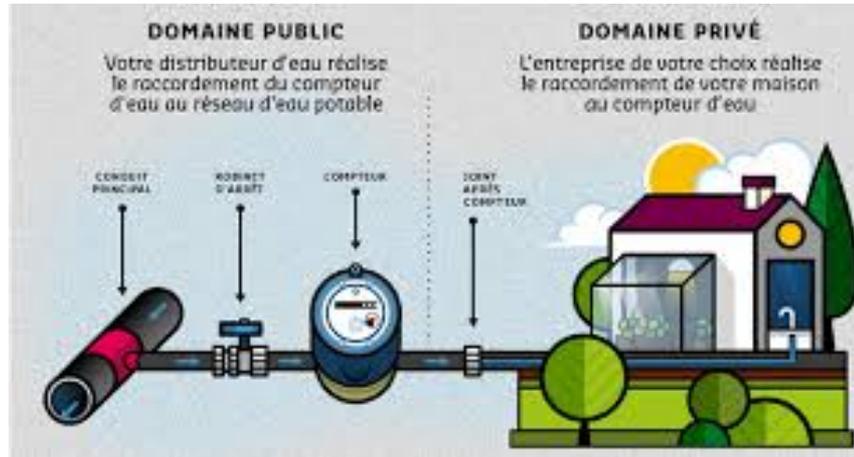


**Le cycle de l'eau s'affranchit des
périmètres administratifs
→ solidarité amont-aval**

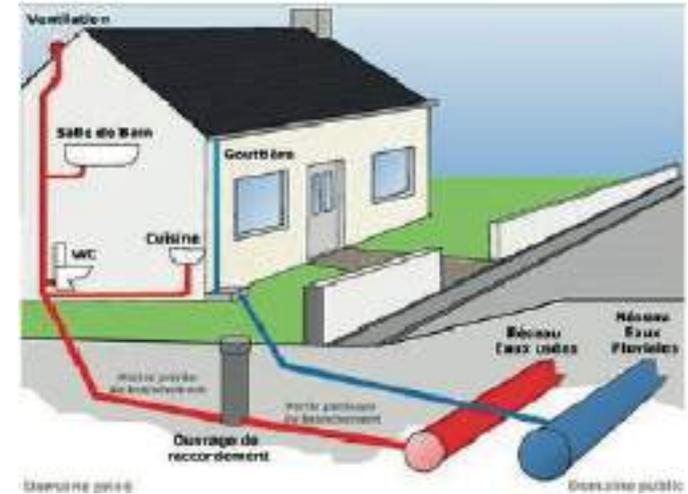


Limite public/privé

Eau potable



Eaux usées strictes



⊘ Réseau unitaire
→ **réseau séparatif** ✓

Eaux pluviales: aucune obligation de collecte les eaux pluviales des parcelles



PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



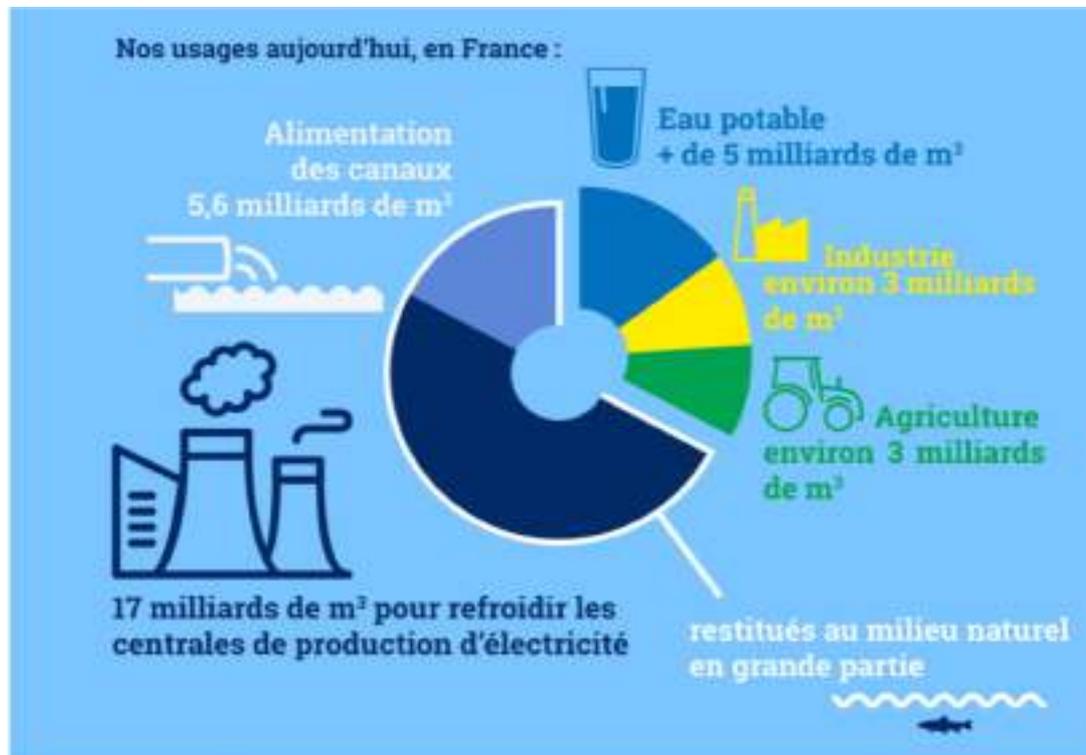
2020 - 2026:

Les grands enjeux de la
gestion de l'eau dans les
territoires

ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau modifié par notre mode de vie

Sur le plan quantitatif :

- Aménagement du territoire et développement économique planifié indépendamment des ressources en eau disponibles → accentuation des **sécheresses et des tensions entre usagers**



Pour un ménage, eau boisson et cuisine # 7% → # 250 millions m³

Sur les 3 mois d'été, l'irrigation représente **80%** des prélèvements

ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

Sur le plan quantitatif :

- **Artificialisation galopante** qui induit une suppression des zones tampons, une rectification des cours d'eau...
 - aggravation des **inondations** et des dégâts associés
 - mais aussi réduction de la recharge des ressources

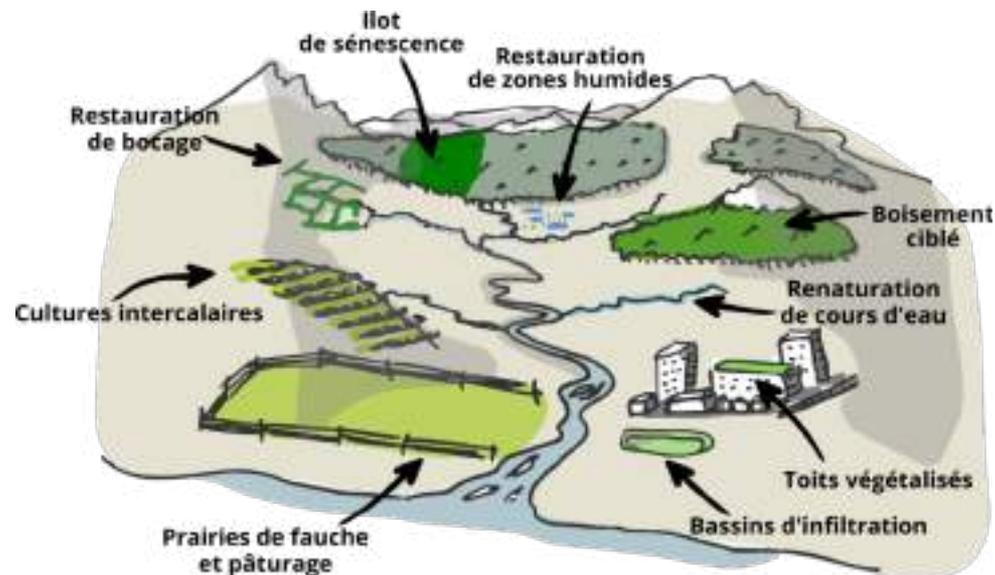


Artificialisation en France:

→ 6 fois la surface de Paris /an soit

→ 1 département / 10 ans

Pistes de solutions :



ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

→ **Problématiques quantitatives aggravées par le dérèglement climatique**

Ex SECHERESSES

Départements en arrêté sècheresse	juillet	aout	Sept.
2019	49	84	89
2020	21	75	78



Ex INONDATIONS
Ex: Gard 19 sept- 719 mm en 24h
(moy en France: 800 mm/an)



ENJEU n°1: Un cycle naturel de l'eau perturbé par notre mode de vie

Sur le plan qualitatif, des pollutions
« émergentes » des cours d'eau et des ressources
souterraines :

- venant des activités économiques (pesticides, micropolluants chimiques...)
 - mais aussi de nos pratiques du quotidien (micropolluants issus des cosmétiques et détergents, résidus médicamenteux...)
- Aggravation des tensions quantitatives (une ressource polluée n'est plus une ressource utilisable facilement)
- Impact financier sur les services publics (traitement)
- Pertes de biodiversité
- Risques sanitaires : maladies à facteurs environnementaux et antibiorésistance



ENJEU n°2 : Structurer, renforcer la gouvernance de l'eau

Le mandat de la mise en œuvre opérationnelle de l'intercommunalisation des compétences eau et assainissement

2015 Loi NOTRe → ... → 2019 Loi Engagement et proximité
→ **Compétences eau et assainissement transférées aux CC et CA au 1^{er} janv 2020 ou report au plus tard en 2026**

Mandat 2020 – 2026:

- Pour la majorité, mise en application des décisions prises sur le mandat précédent en terme de niveaux de services et d'harmonisation du prix de l'eau
- Pour les autres, objectif de transfert au plus tard en 2026 → à anticiper dès maintenant



ENJEU n°3 : Maintenir, renforcer la performance → investir en maîtrisant le prix du service

Gestion d'un patrimoine vieillissant

→ 900 000 km de réseau Eau & 400 000 km de réseau Asst

- Renouvellement du patrimoine : réseau et usines/stations d'épuration
- Lutte contre les fuites, les intrusions d'eau

Pression démographique – étalement urbain

Nouvelles exigences réglementaires

- Gestion du temps de pluie en assainissement
- Performance de traitement

→ **Fragilité financière**

Service à coûts majoritairement fixes,
avec une tarification indexée sur les volumes
Vs enjeu environnemental à promouvoir les économies d'eau



ENJEU n°4 : Mettre l'eau au cœur des politiques du territoire - transversalité

Les élus du cycle de l'eau en synergie :

→ avec les élus des autres compétences de leur territoire

- Pour une politique de l'eau cohérente avec les stratégies climatiques, avec la politique de développement urbain et économique **et vice et versa**
- Pour une utilisation durable de l'eau par tous les services et le patrimoine public

→ avec les autres élus « eau » des territoires voisins

- Solidarité amont-aval
- Logique hydrographique



Séminaire AMORCE « nouveaux élus »

L'élu, l'eau & la transition écologique

- 1 – Le cycle de l'eau et ses compétences opérationnelles
- 2 – les grands enjeux de la gestion de l'eau dans les territoires
- 3 - Le rôle d'autorité organisatrice des élus de la gestion de l'eau & Parole d'élu: le témoignage de M. DARBOIS
- 4 - Des services publics de gestion de l'eau acteurs de la transition écologique
- 5 - L'eau au cœur de la stratégie territoriale et au service de son dynamisme
- 6 – Associer les usagers et mobiliser les citoyens autour de la politique de l'eau

→ Questions/réponses: utilisez le fil de discussion au fur et à mesure



PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



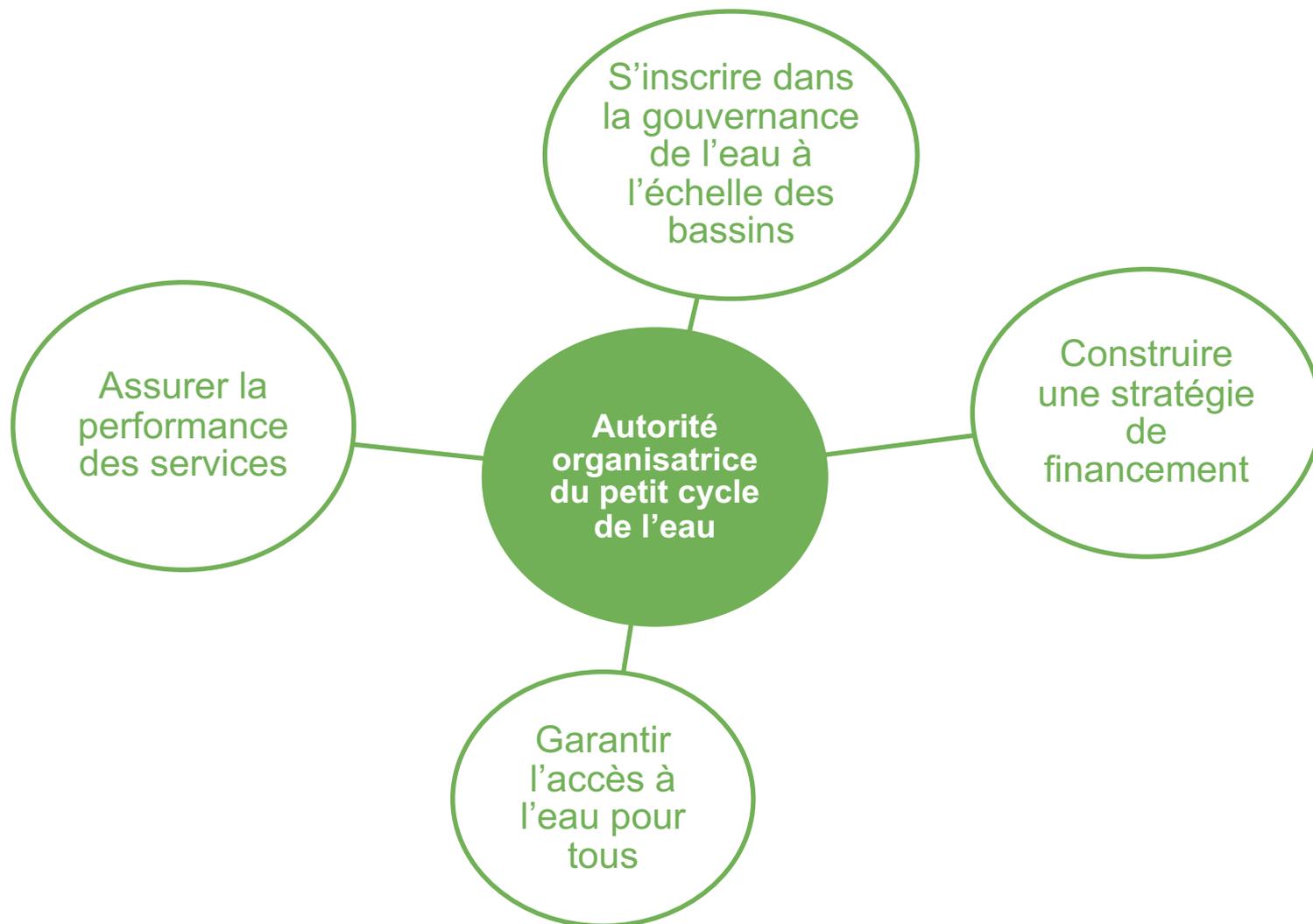
PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat

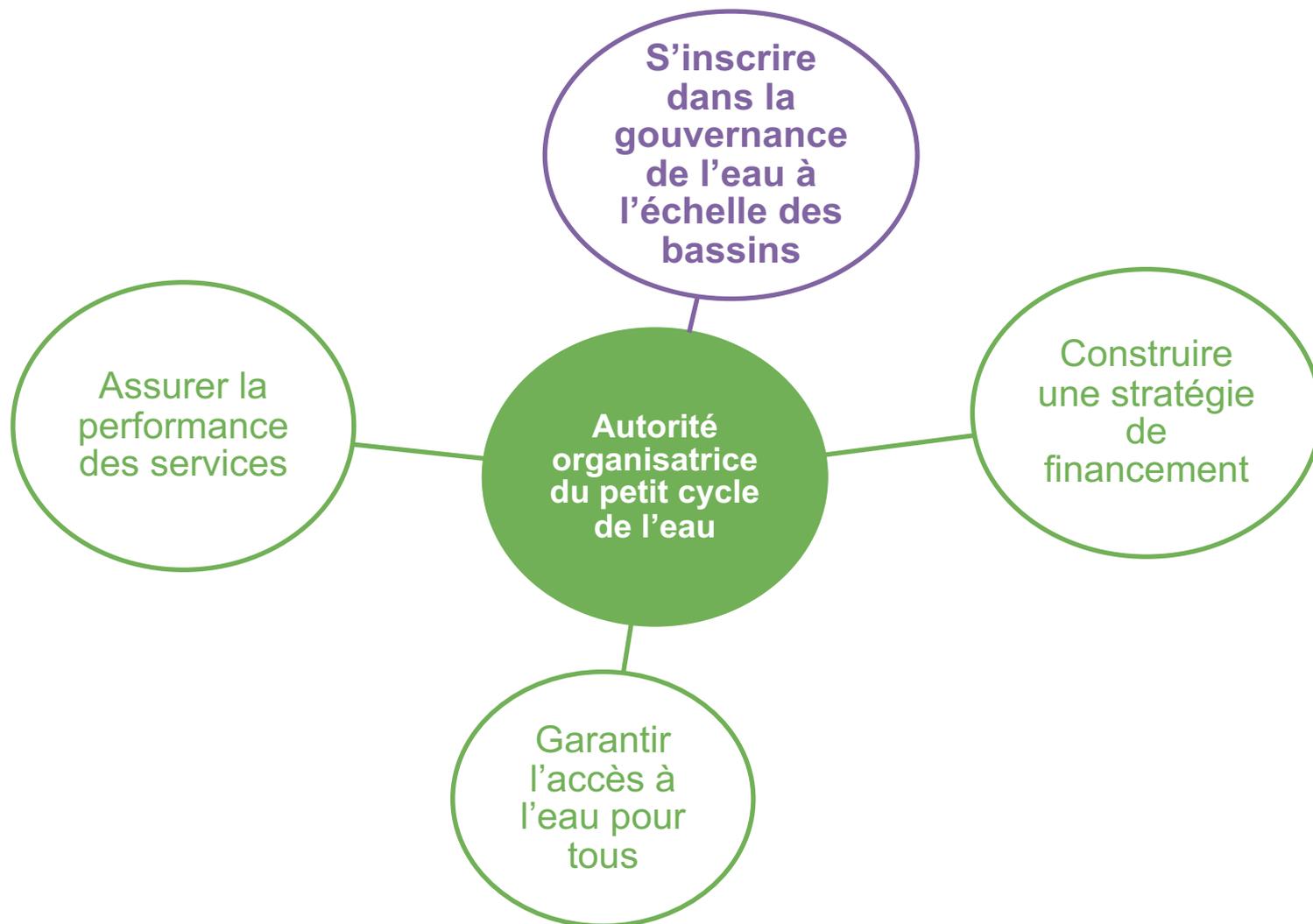


Élus du petit cycle de l'eau :
Le rôle d'autorité
organisatrice

Les enjeux des autorités organisatrices du petit cycle de l'eau



Les enjeux des autorités organisatrices du petit cycle de l'eau





Les instances de gouvernance de la politique de l'eau

Logique administrative

UNION EUROPEENNE

DERU/DCE/
DIR EAU POTABLE

ETAT

Réglementation
Ministères

SERVICES DECONCENTRES

DREAL / DDTM / ARS

REGIONS

SRADDET

DEPARTEMENTS

Appui technique/financier
Schémas directeurs

BLOC COMMUNAL



SCOT / PCAET / PLUi / GEMAPI / Petit cycle

Logique hydrographique

COMITE DE BASSIN

SDAGE

COMMISSION LOCALE
DE L'EAU (CLE)

SAGE

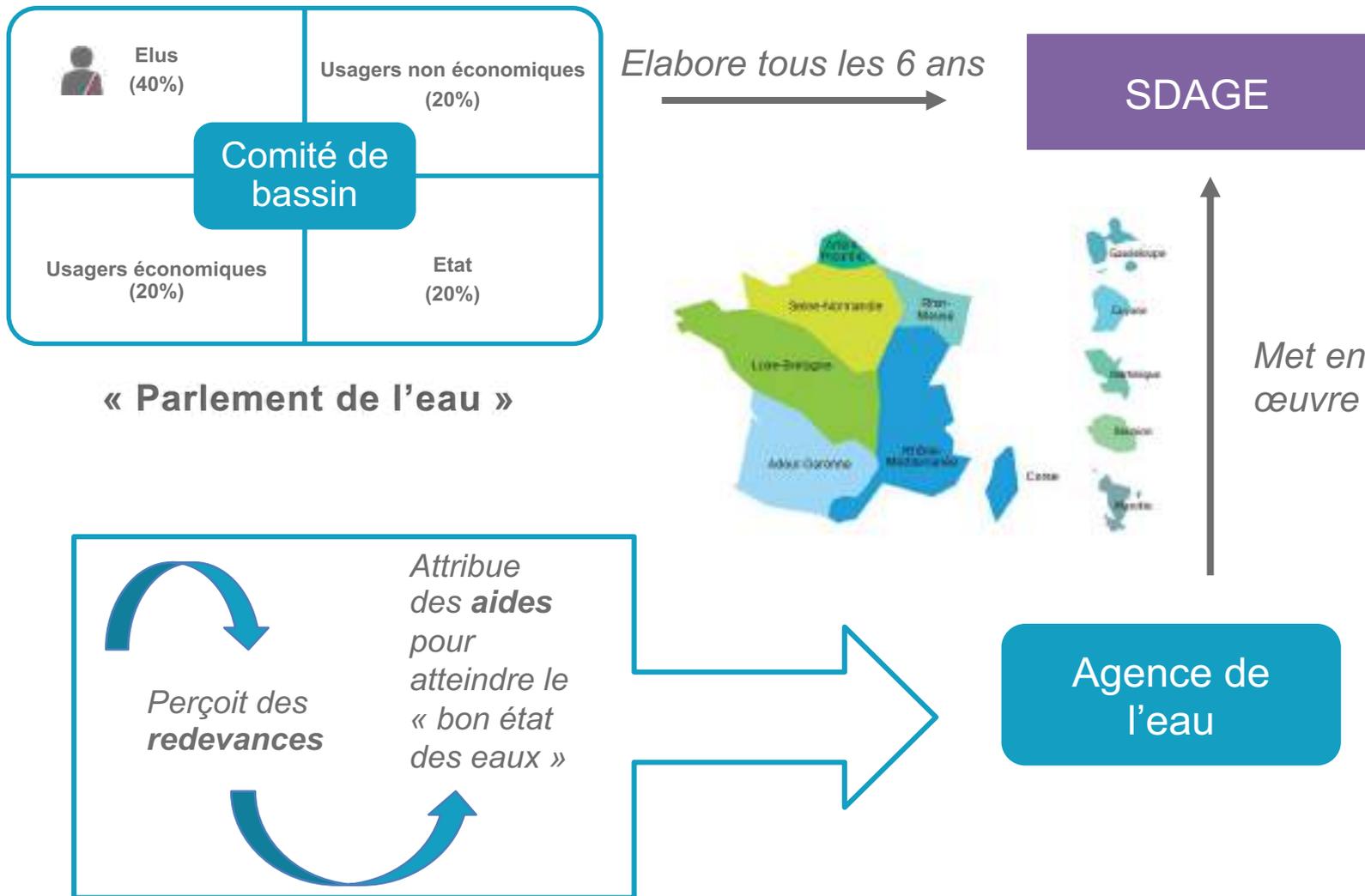
EPTB / EPAGE / Syndicats rivière...

SLGRI

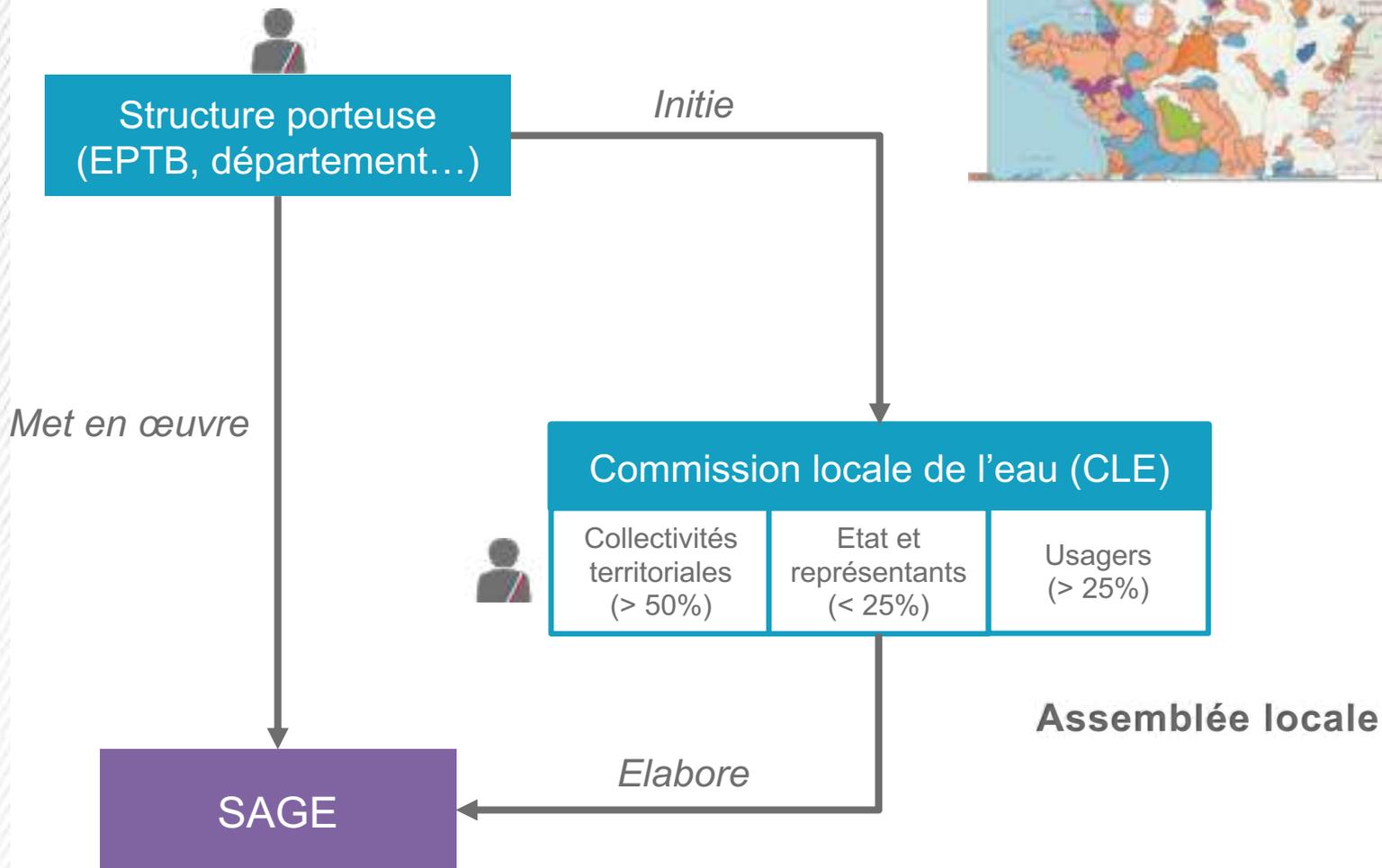
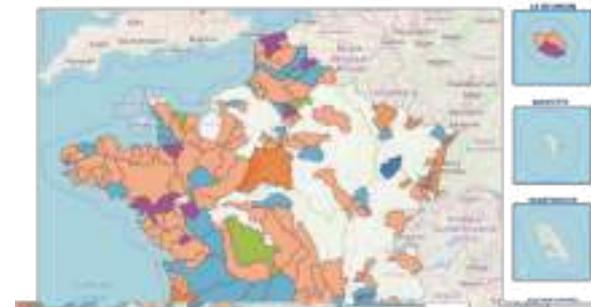
PAPI

Contrats

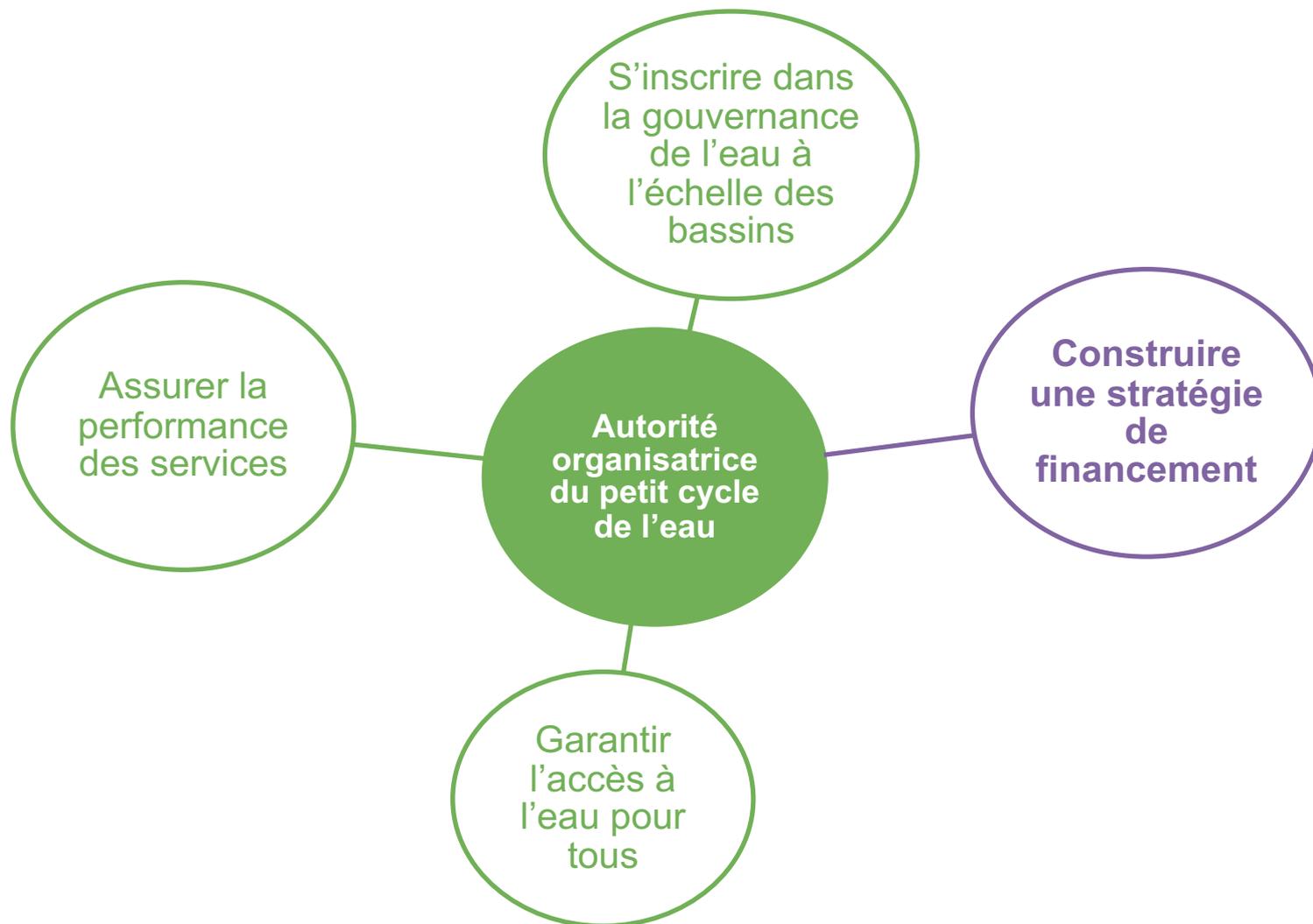
Un système politique de solidarité à l'échelle des « grands » bassins



Une déclinaison locale des enjeux du SDAGE sur une masse d'eau



Les enjeux des autorités organisatrices du petit cycle de l'eau

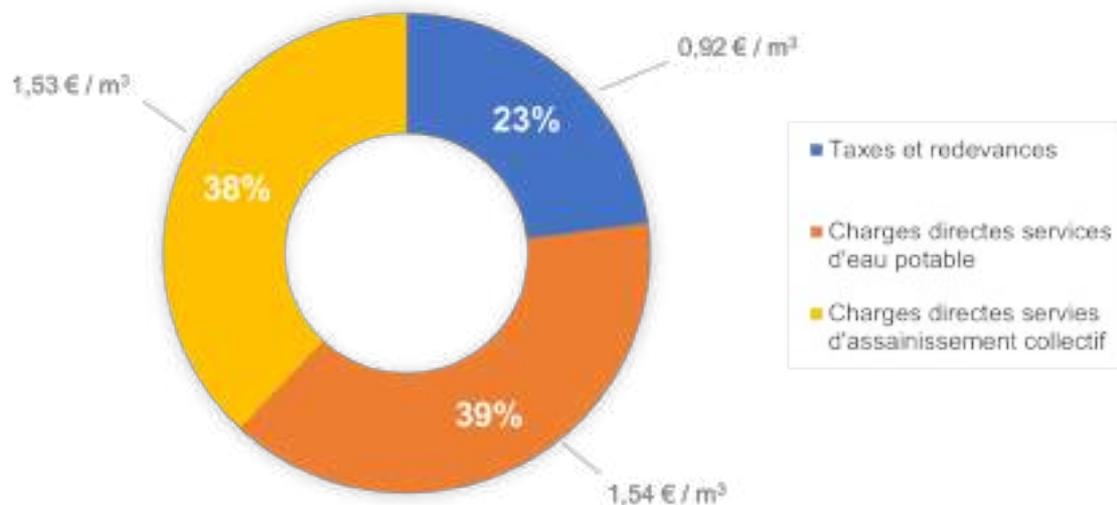


Comment est construit le prix des services d'eau et d'assainissement ?

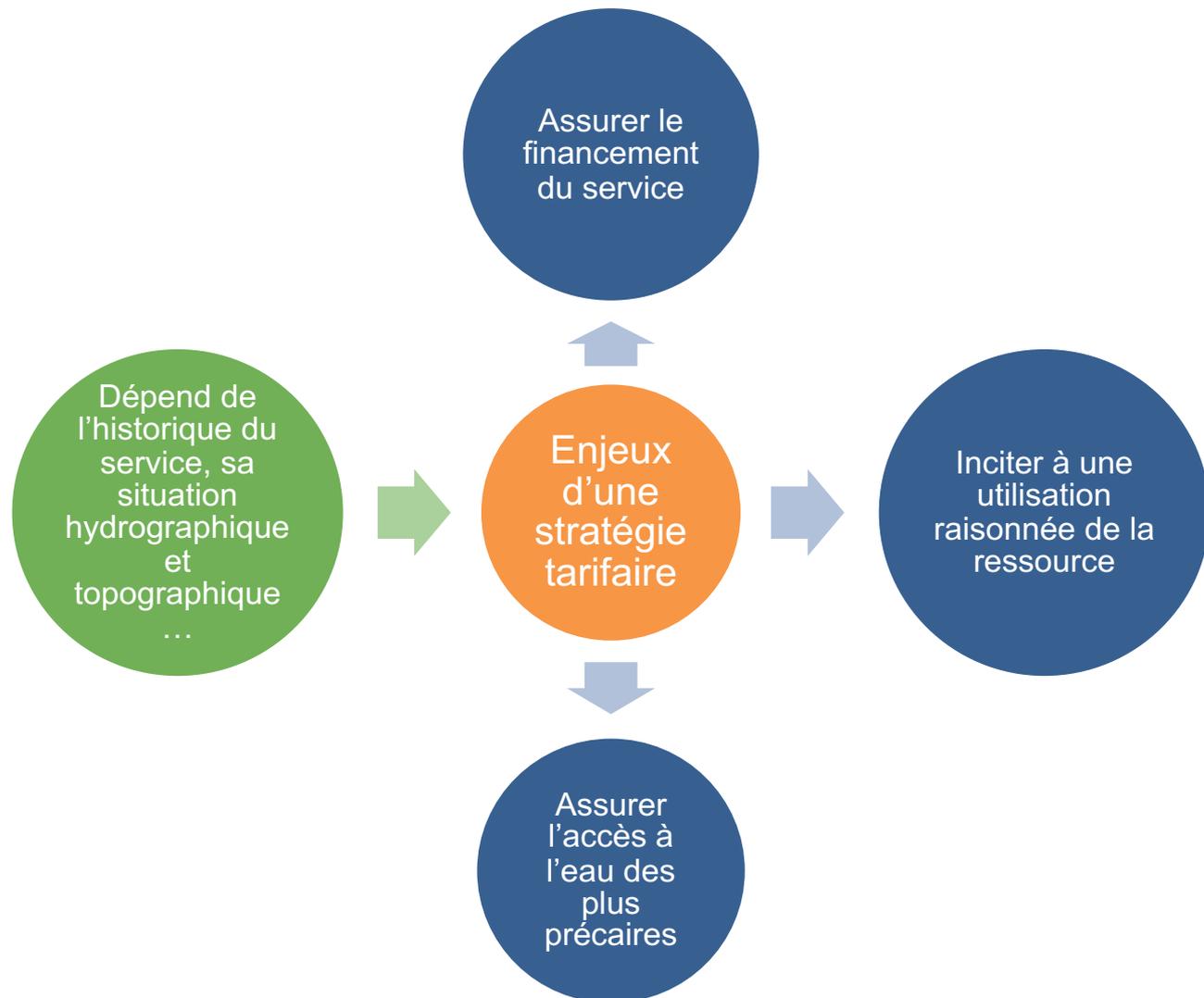
Les services d'eau et d'assainissement sont de nature industrielle et commerciale : financement par les usagers via le paiement d'un prix.

**Le prix moyen est de 3,98 €/m³,
soit environ 500 €/ an pour une famille de 4 personnes
soit 120m³**

Décomposition du « prix de l'eau »



Construire la stratégie tarifaire de ses services d'eau et d'assainissement



Services d'eau et d'assainissement : des coûts liés au territoire

Les coûts des services d'eau et d'assainissement sont très **majoritairement fixes (80%)** et intimement **liés au territoire**.

Selon l'origine de l'eau (souterraine ou superficielle), la topographie du territoire ou encore la densité des usagers, les charges des services d'eau et d'assainissement peuvent varier **de 2 à 5,2 € HT par m³**.

Eau potable

Linéaire moyen de canalisation pour desservir un habitant et valeur patrimoniale à neuf par habitant suivant le type de collectivité



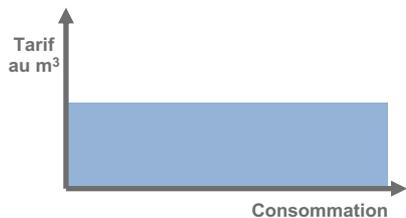
Trouver un équilibre entre part fixe et part variable

Avantages et inconvénients d'une part fixe élevée

Avantages	Inconvénients
Correspond mieux à la structure des charges du service (80% des coûts sont fixes)	Peu incitatif aux économies d'eau
Fait mieux participer les résidents secondaires et les touristes aux charges du service	Défavorise les petits consommateurs

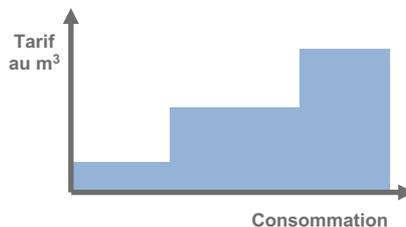


Trouver un équilibre entre part fixe et part variable



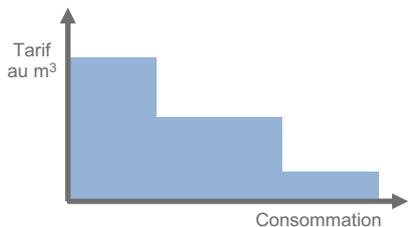
Part variable linéaire

Chaque mètre cube consommé est facturé au même prix



Part variable progressive

Le prix du mètre cube d'eau augmente par palier selon le volume consommé



Part variable dégressive

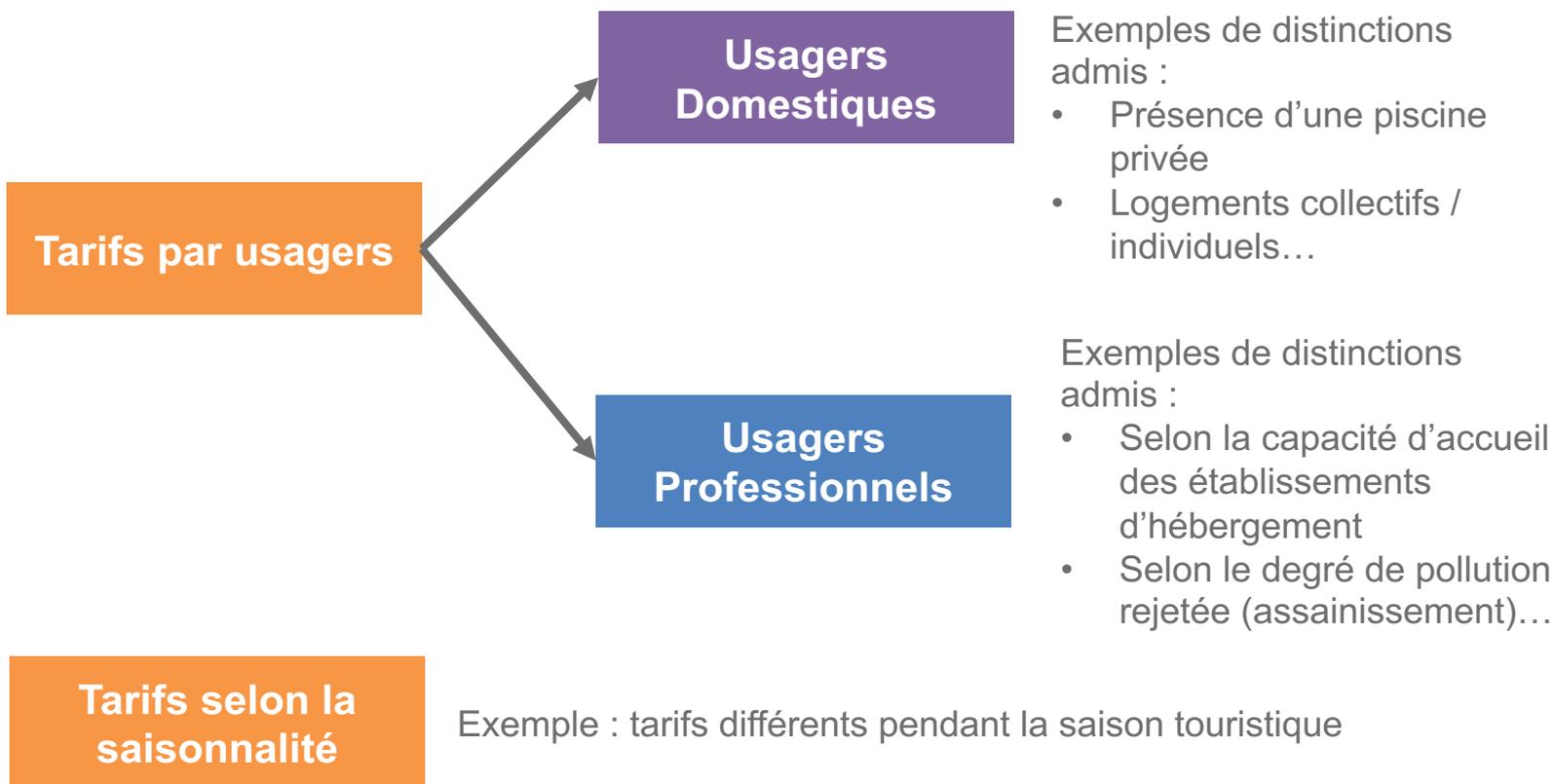
Le prix du mètre cube d'eau diminue par palier selon le volume consommé





Différencier les tarifs selon les catégories d'utilisateurs ou les périodes de l'année

Principe d'égalité de traitement : les utilisateurs dans *la même situation* doivent se voir appliquer le même tarif.



Financer la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

Le service GEPU est de nature administrative : il doit être financé par le **budget général**.

Quel service finance quoi ?

- Des équipements à l'interface de la voirie, de la propreté et du mobilier urbain => nécessité d'une délimitation claire
- Des réseaux parfois unitaires (eaux usées + eaux pluviales) => porosité limitée mais autorisée entre les deux budgets

Quel niveau (communal / intercommunal) finance quoi ?

- Une fonction « hydraulique » nécessairement prise en charge par le niveau compétent en matière de GEPU
- Une fonction « esthétique » qui peut être prise en charge par les communes



Financer ses investissements

Les subventions des agences de l'eau

XI^{ème} programme : 12,63 Mds € à l'échelle nationale pour la période 2019-2024 issus des redevances
→ Chaque bassin dispose de son programme d'aides (base / AAP)

- Condition: Disposer d'un Schéma Directeur et définir une PPI cohérente avec les objectifs du SDAGE et du programme

Aides d'urgence **COVID**

Plans de rebond / de reprise / de relance

- **Des opportunités à court terme en 2020-2021**

Les subventions thématiques

- Actions milieu biodiversité: **aides européennes via les régions**
- Actions de transition énergétique **ADEME, CEE...**

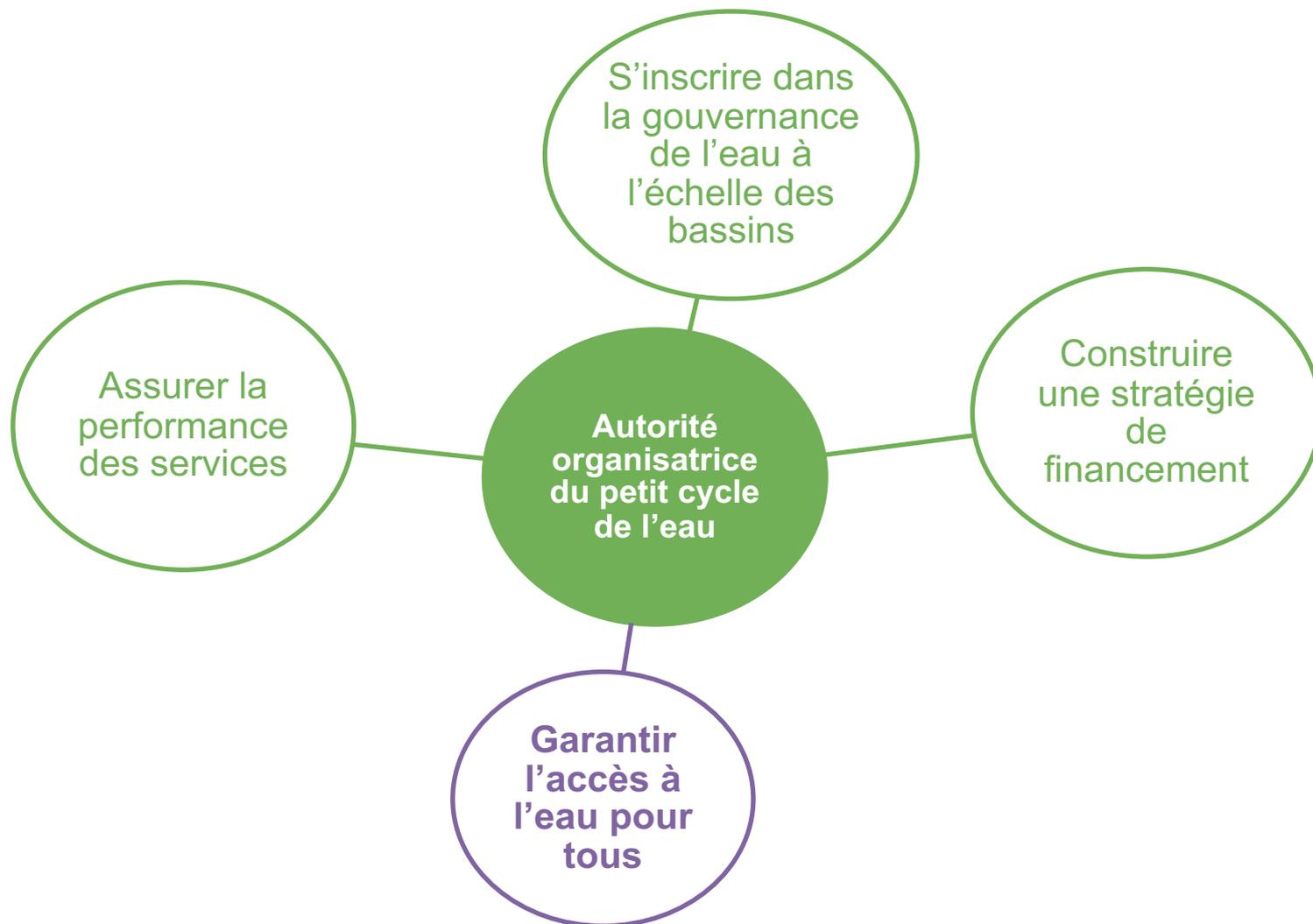
Les prêts

- **Prêts classiques**

- « **Aqua Prêts** » de la Banque des territoires = prêt longue durée jusqu'à 60 ans pour les réseaux
Taux du Livret A + 0,60%
conditionné à une bonne gestion patrimoniale et l'existence d'un SD



Les enjeux des autorités organisatrices du petit cycle de l'eau



Garantir l'accès à l'eau pour tous

Toute personne a le droit d'accéder à l'eau et à l'assainissement « dans des conditions économiquement acceptables » (article L210-1 Code environnement)

Une personne consacrant plus de 3% de ses revenus aux factures d'eau est considérée en situation de **précarité hydrique**.

Tarifs prenant en compte les revenus / composition du foyer

Aides financières (chèque eau, FSL, CCAS...)

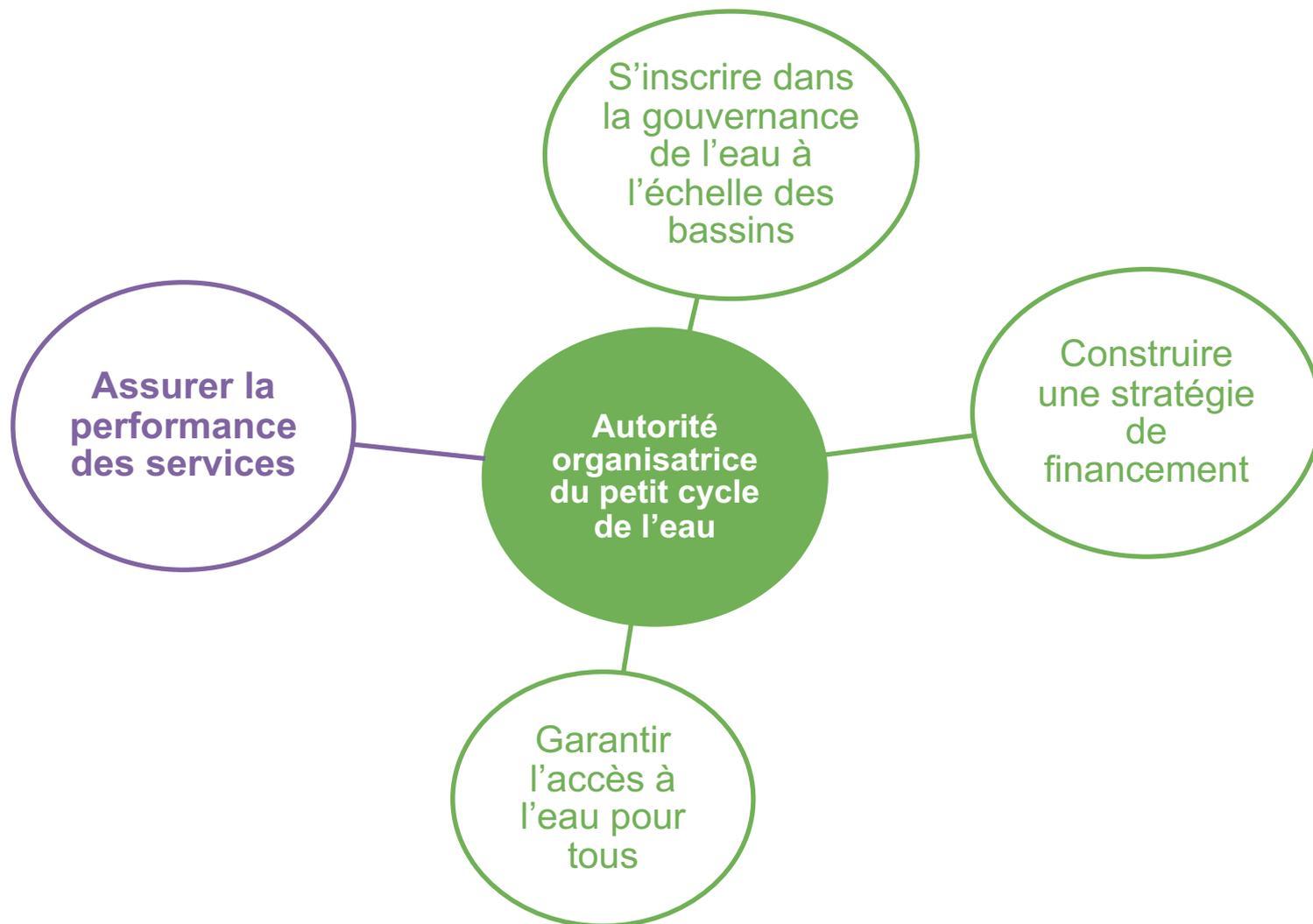
Accompagnement économies d'eau

Une personne n'est pas seulement en « précarité hydrique » :

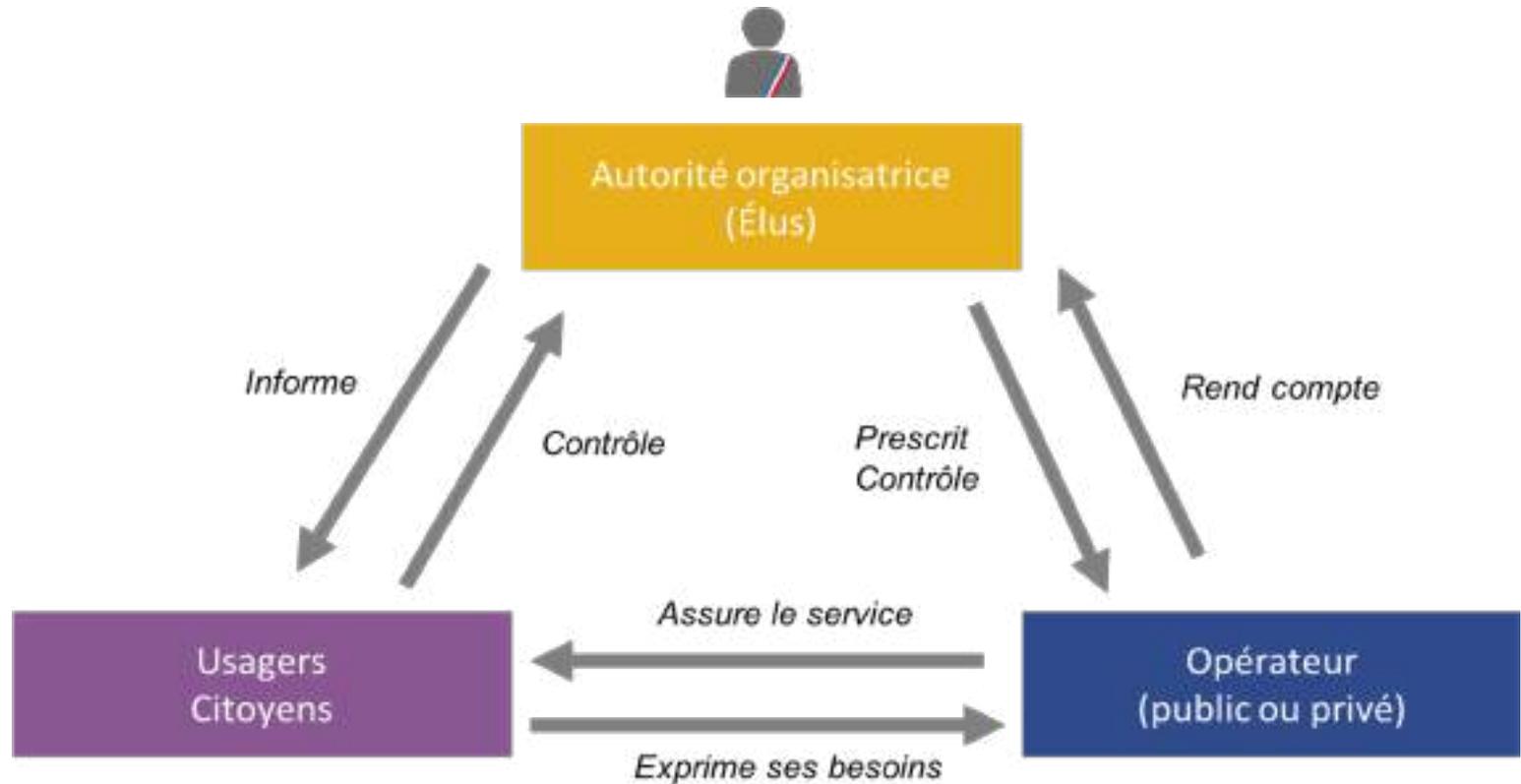
- Nécessité d'articuler la politique sociale de l'eau avec les autres dispositifs liés au logement, notamment contre la précarité énergétique
- Penser le parcours d'accompagnement avec les acteurs sociaux (CCAS, FSL...)



Les enjeux des autorités organisatrices du petit cycle de l'eau

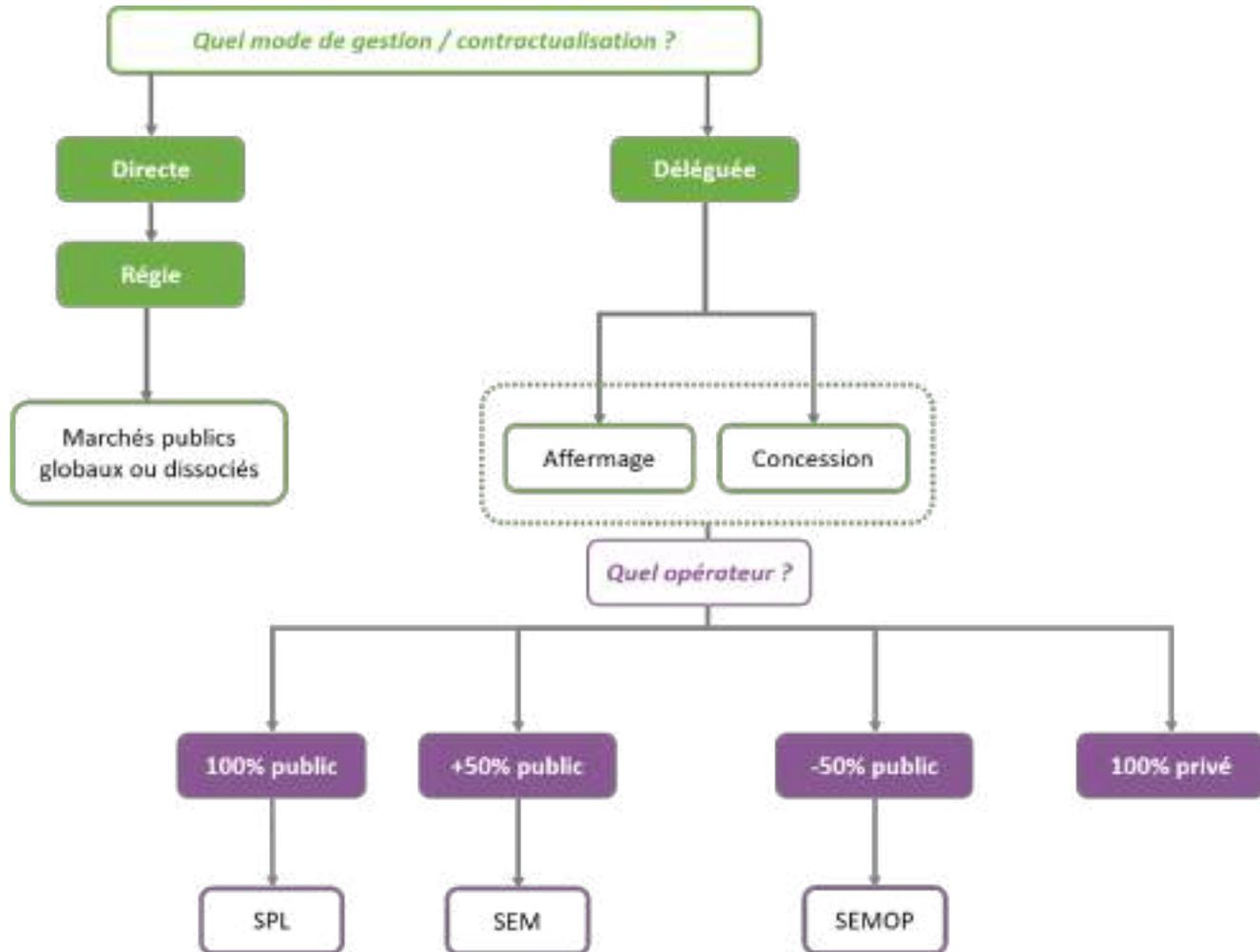


Le trio autorité organisatrice / opérateur / usagers





Performance du service : Choisir un mode de gestion adapté à son service



Performance du service : Contrôler son exploitant

S'assurer une information régulière pour éviter l'asymétrie d'informations entre l'opérateur et l'autorité organisatrice par la mise en place d'un monitoring
(comptabilité analytique, indicateurs de performance mesurables, tableaux de bord)

Contrôler la performance de l'opérateur via le respect des objectifs prévus au contrat (opérateur privé) ou dans le projet de service (régie)
(rapport annuel du délégataire, rapport annuel de la régie, échéances contractuelles)

Dédier des moyens humains et financiers au contrôle de l'opérateur
(contrôle de gestion interne, externalisation à un bureau d'études...)



POUR ALLER PLUS LOIN....

→ Site : amorce.asso.fr/



EAE01



EAJ01



EAJ02



PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



Témoignage: René DARBOIS

Elu de Metz Métropole de 1995 à 2020

Président du SERM de 2008 à 2020

Administrateur d'Haganis de 1995 à 2026

Membre du Comité de bassin Rhin-Meuse de 2008 à 2020

Administrateur d'AMORCE de 2008 à 2021

PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



Faire des services publics
de gestion de l'eau des
acteurs de la transition
écologique

Les enjeux de la transition écologique dans les territoires – contributions EAU

AXE 1: Réduire les tensions quantitatives / les sécheresses

AXE 2: Réduire les pollutions plastiques et par les micropolluants

AXE 3: Boues d'épuration & économie circulaire

AXE 4: Amorcer la transition énergétique des SPEA

Territoires sobres

Territoires acteurs de la Transition écologique

Territoires propres, durables et agréables à vivre

Territoires dynamiques et solidaires

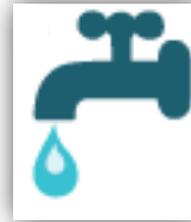
AXE 5: S'adapter au changement climatique



AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES



3 Mds m3 pour
l'irrigation



5 Mds m3
pour eau potable



3 Mds m3
pour les usages éco
(hors énergie)

Principaux impacts négatifs des sécheresses sur un territoire :

- Impacts sur la biodiversité
- Impacts sur l'activité économique du territoire : agriculture, industries, activités de loisirs, production d'énergie...
- Impacts sur les services publics d'eau et d'assainissement
 - Risque de rupture d'alimentation eau potable
 - Hausse des performances de traitement des STEU nécessaires

+ aggravation des ruissellements lors du retour des pluies



AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Les rôles des collectivités face aux épisodes de sécheresse :

- Rôle d'exemplarité des services publics et de leur patrimoine
- Rôle de préservation du cycle naturel de l'eau
- Promoteur des économies d'eau
- Apporteur de solutions de substitution



AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Rôle d'exemplarité des services publics et de leur patrimoine :

- Améliorer le rendement du réseau d'eau potable



- Faire des économies d'eau:
 - Bâtiments publics → suivi des consommations et matériel hydro-économe
 - Evolution des pratiques de gestion de l'espace public → matériel et formation des agents
- Mobiliser des alternatives à l'eau potable
 - Eau de pluie, eaux usées traités, vidange des piscines....



AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Rôle de préservation du cycle naturel de l'eau :

- Favoriser la recharge des ressources en eau :
 - Infiltrer la pluie à la source
 - Protéger, développer les zones naturelles de rétention de l'eau (haies, zones humides...) et le bon fonctionnement des cours d'eau → **solutions fondées sur la nature**
 - Maintenir un sol vivant
- Réduire l'artificialisation des sols
 - Désimperméabiliser les espaces publics
 - Planifier un développement urbain et économique cohérent avec les ressources en eau disponibles et les capacités du milieu aquatique



AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Promoteur des économies d'eau :

- Au près des **abonnés** et des **usagers** permanents et de passage

→ *Chiffre clés: Eau de Paris < 100 000 abonnés pour 2 millions d'habitants et 3 millions d'usagers quotidiens*

- Au près des **acteurs économiques** :

- Par une tarification incitative (pour les abonnés) mais aussi une conditionnalité lors de l'octroi d'autres aides financières
- Par un accompagnement technique
- Par le contrôle (vigilance puits privés)
- Par la participation des élus aux instances de partage de la ressource en eau (SAGE)

→ **Nécessité de connaître l'état des prélèvements pour mesurer les efforts :**

Pas de temps et maillage territorial adapté





AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Apporteur de solutions de substitution

- Substitution :
 - Prélever dans une autre ressource moins en tension
 - Allonger la durée d'utilisation d'une eau déjà prélevée
- Les eaux non conventionnelles des collectivités (ENC)
 - Eaux de pluie
 - Eaux usées traitées
 - Eaux de vidange des piscines,
- Pour quelles utilisations?
 - A date : Arrosage (urbain) / irrigation (agricole) / ...
 - Demain :
 - Nettoyage: curage des réseaux, flotte de véhicules, voiries
 - Usage industriels, ...

Réglementation en révision

→ Objectif des Assises de l'eau: Tripler les ENC d'ici 2025

AXE n°1: REDUIRE LES TENSIONS QUANTITATIVES

Les clés de la réussite d'un projet d'ENC

- Un projet pertinent sur le plan environnemental
 - Qui préserve la logique du cycle de l'eau et la recharge des ressources en eau
 - Avec un bilan énergétique intégré
- Un projet adapté au territoire et pertinent
 - A une échelle adaptée, éventuellement avec ses voisins
 - Qui s'intègre dans le tissu local (offre / demande)
 - Un projet multi-usages et adapté en terme saisonnalité
- Un projet gouverné par les élus
- Un projet accepté
 - Par les usagers, les riverains et les consommateurs finaux



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PAR LES MICROPOLLUANTS

Les micropolluants de l'eau → action négative même présente en tout petite quantité

- **Multiples substances**: métaux, organiques, pharmaceutiques, pesticides, désinfectant/biocides,... dont certains sont des perturbateurs endocriniens.
- **Multi-sources** : rejets industriels, activités agricoles mais aussi activités domestiques « classiques » (hygiène & cosmétiques, médicaments, entretien de la maison, peintures...)
- **Impact réel mais quantification complexe** (multi-exposition, dégradation en molécules filles....)
- **Enjeu sanitaire majeur** : maladies à facteurs environnementaux, développement de l'antibiorésistance...



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PAR LES MICROPOLLUANTS

Les leviers d'actions – acteurs multiples :

- L'éco-conception : réduire l'usage des substances problématiques
- La prévention – réduire l'utilisation des produits contenant ces substances, collecter les produits usagers...
- Les actions curatives:
 - Sur les usines d'eau potable
 - Sur les couples « réseaux + station d'épuration »

AMORCE défend l'extension de la redevance pollution diffuse des agences de l'eau aux micropolluants pour disposer de ressources financières pour agir → contributeurs = metteurs sur le marché



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PAR LES MICROPOLLUANTS

Focus sur le rôle des collectivités face aux micropolluants :

- Démarche réglementaire prospective d'identification, quantification et localisation des sources :
 - RSDE STEU → Diagnostic Amont sur les réseaux
 - Recours à des métrologies novatrices: capteurs intégrateurs passifs, biosurveillance in situ & in vivo, démarche large spectre...
- Accompagnement des industriels : opératives collectives thématiques ou par secteur géographique
- Renforcement des collectes des substances dangereuses en déchèteries (financé par eco-DDS)
- Réflexion sur le niveau de collecte et de traitement des installations d'assainissement collectif





AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DU CYCLE DE L'EAU



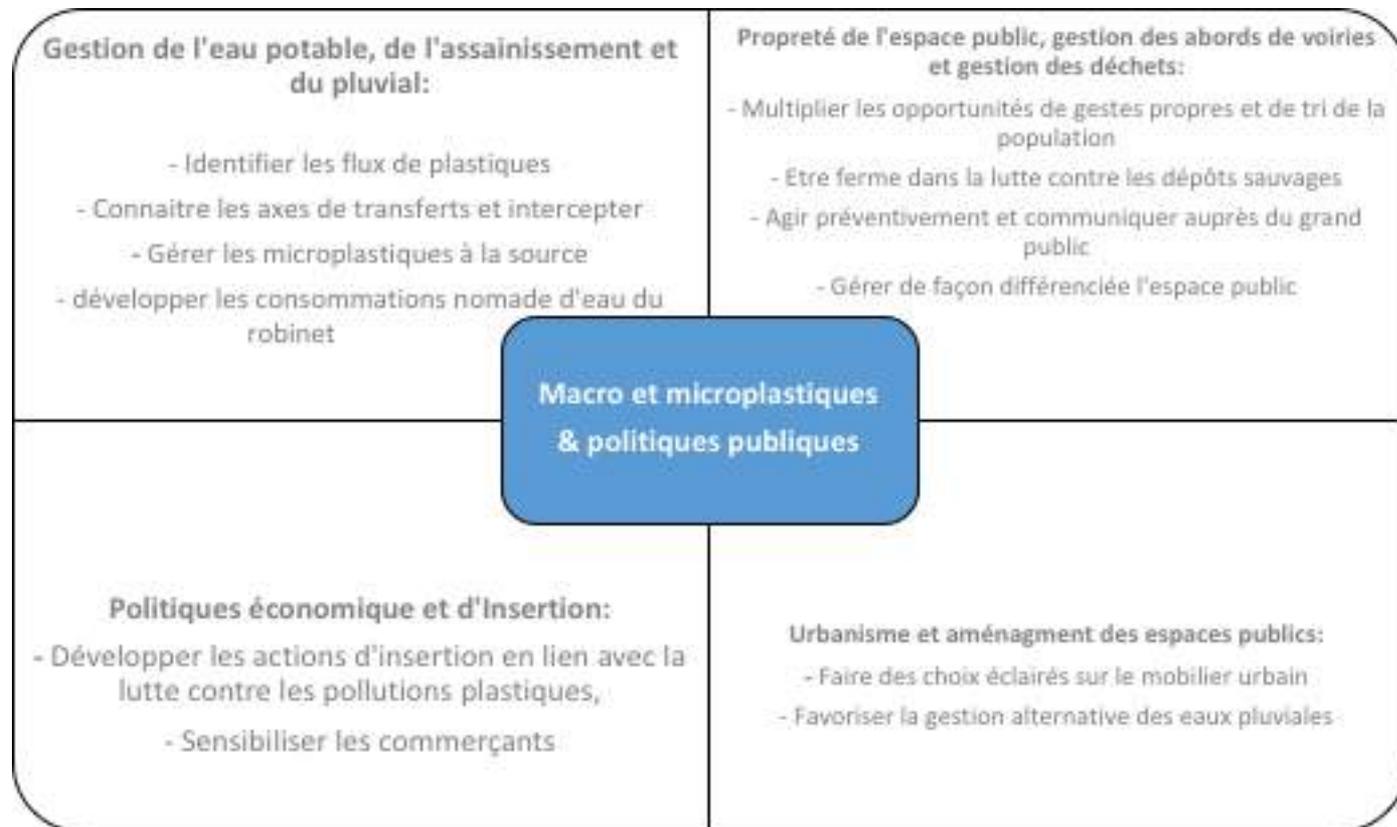
AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DU CYCLE DE L'EAU

Les sources de pollutions plastiques dans le milieu aquatique



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DU CYCLE DE L'EAU

Initier une stratégie territoriale multi-acteurs pour réduire les pollutions plastiques et leur transfert aux milieux aquatiques :



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DU CYCLE DE L'EAU

Les leviers d'actions des élus « eau »

- Faire changer le regard des agents et des citoyens sur les réseaux d'assainissement
- Réduire le ruissellement pluvial
- Intercepter les polluants plastiques avant qu'ils ne rejoignent les cours d'eau, les lacs et les mers



AXE n°2: REDUIRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DU CYCLE DE L'EAU

Les leviers d'actions des élus « eau »

- Participer à la réduction de la production de déchets plastiques, notamment à usage unique → **promouvoir l'eau du robinet** :
 - **Donner confiance**
 - Protéger ses captages et ses ressources
 - S'assurer de la performance du traitement
 - Entretien des réseaux
 - **Donner accès** (hors foyer)
 - **Communiquer et promouvoir**

76% des Français sont des buveurs mixtes
→ 52% boivent plus d'eau en bouteille que d'eau du robinet



AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

Un gisement stable et pérenne

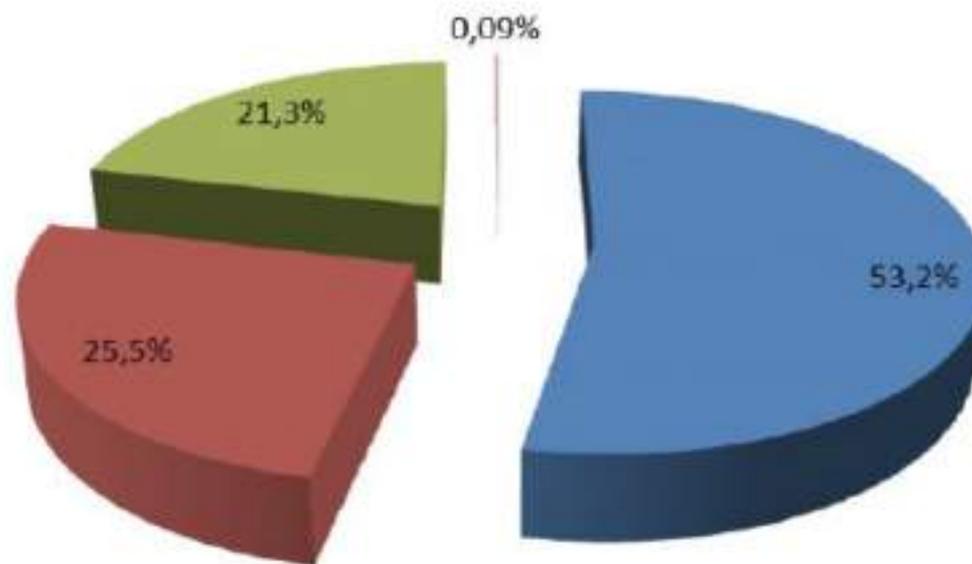


AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

Un gisement riche en matière organique et en fertilisants

COMPOSITION DES BOUES D'EPURATION

■ Matières Organiques ■ Elts Fertilisants ■ Autres ■ Eléments indésirables



AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

Un nombre de débouchés limité



> 20 000 STEU urbaines



1 M t de MS / an

Enfouissement # 2 %



> 100 € / t

Incineration # 25 %



> 100 € / t

Retour au sol # 75 %



25 – 70 € / t



AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

Un nombre de débouchés limité

Méthanisation
(90 installations)



> 20 000 STEU urbaines



1 M t de MS / an

Enfouissement # 2 %



> 100 € / t

Incinération # 25 %



> 100 € / t

Retour au sol # 75 %



25 – 70 € / t

24 Incinérations dédiés
126 co-incinérations



AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

Un contexte juridique en mouvement et peu favorable



Méthanisation

Interdiction des mélanges boues + déchets triés à la source
+ Exclusion probable des tarifs règlementés pour le biométhane injecté (2021)



Objectif européen
de réduction des
stockage

Faible acceptabilité
sociale pour de
nouveaux sites

Révision du socle d'innocuité
(juil. 2021) pour compostage et
épandage
+ hygiénisation /COVID

AXE n°3: VALORISER LES BOUES d'EPURATION

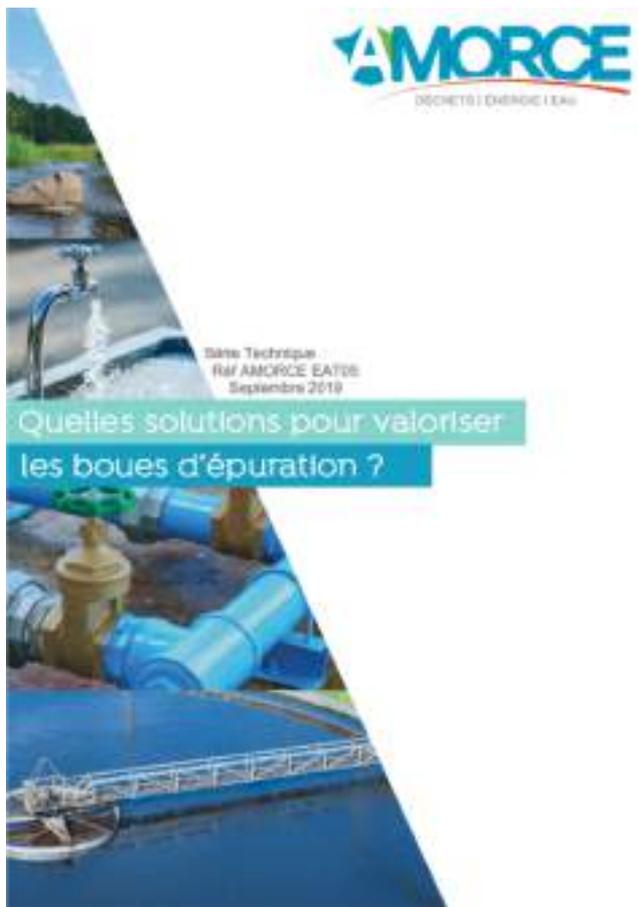
Comment construire votre stratégie de gestion des boues d'épuration?

- Définir la qualité et la quantité de votre gisement sur l'ensemble des STEU de votre territoire
→ y.c. avec vos voisins?
- Identifier les débouchés à proximité (impact financier et env. du transport) et leur pérennité
→ logique produits/clients
- Identifier les gisements concurrents
- Vérifier la robustesse des solutions face aux évolutions réglementaires
- Etablir le bilan énergétique global de la solution retenue

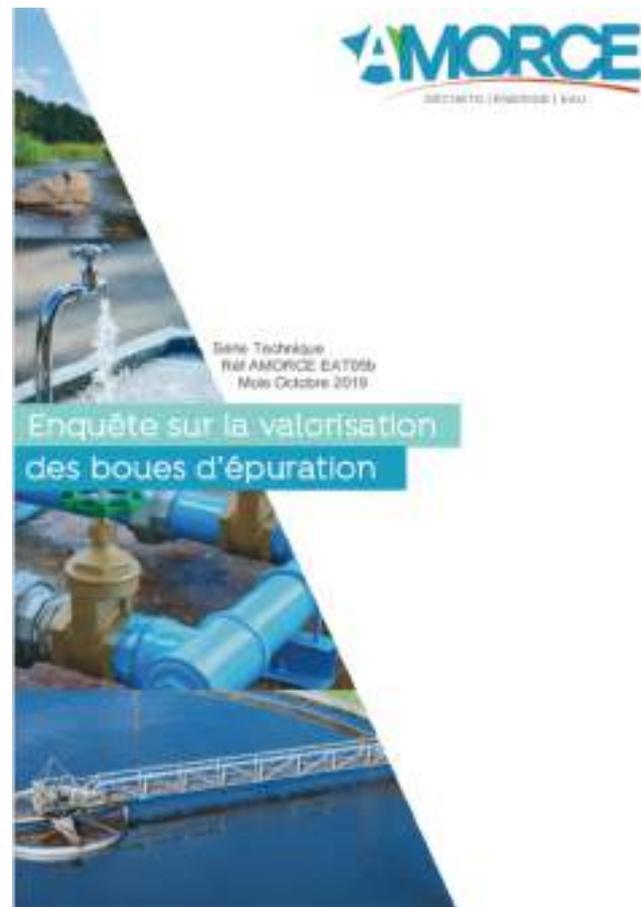


AXE n°3: POUR ALLER PLUS LOIN...

→ Site : amorce.asso.fr/



EAT 05-a



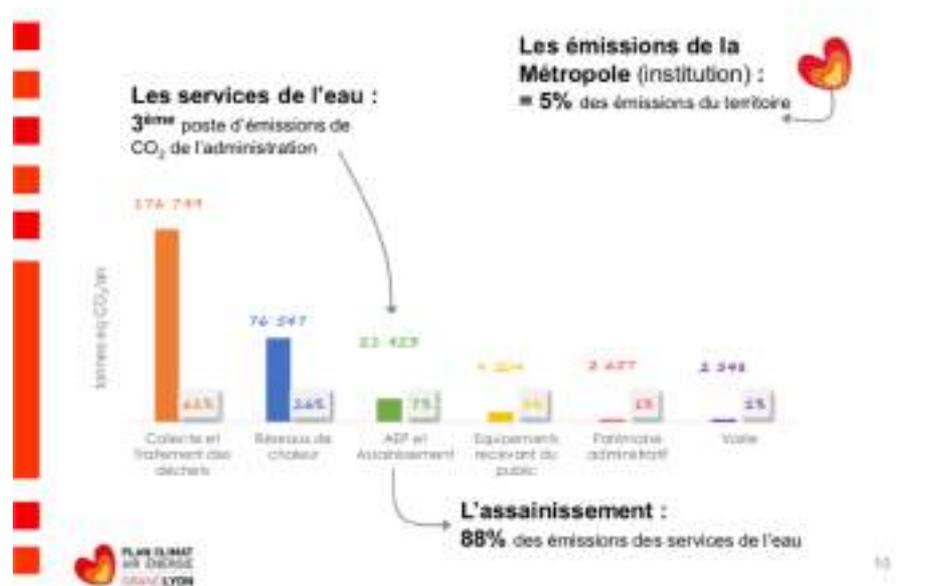
EAT 05-b



AXE n°4: AMORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES SPEA

Poste significatif des bilans carbone des agglomérations

Poids de la facture d'énergie



Exemple de la Métropole de Lyon

→ Consommation d'énergie pour les services eau-assainissement et déchets représente le **4ème** poste de dépenses des collectivités

→ Assainissement : souvent le plus énergivore / traitement des boues



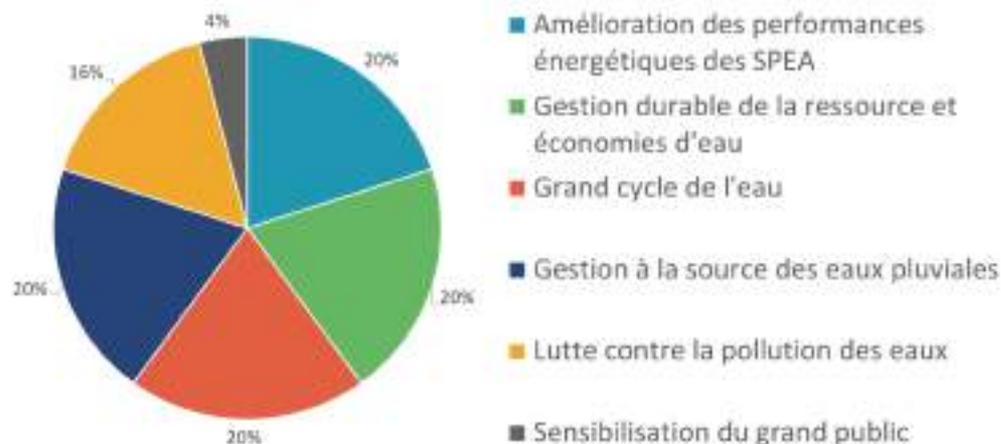
AXE n°4: AMORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES SPEA

Services d'eau et d'assainissement : un relais de transition énergétique identifié par les PCAET

- Analyse des actions de 14 PCAET (en €/hab/an) – AMORCE, 2018



- Typologie des 45 actions cycle de l'eau sur les 12 PCAET qui parlent « d'eau »



AXE n°4: AMORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES SPEA

Les leviers de la transition énergétique des SPEA

1 - Connaître et
diagnostiquer

2 - Limiter les consommations
"inutiles" (fuites & intrusions eaux
claires) et économiser l'eau

3 - Optimiser le fonctionnement
des systèmes et leur
dimensionnement

4 - Produire des
énergies renouvelables

Tendre vers
l'autosuffisance



AXE n°4: AMORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES SPEA

Les leviers de la transition énergétique des SPEA

Valoriser
énergétiquement
les boues

Valorisation la
chaleur fatale

Valoriser l'énergie
potentielle
(turbinage)

Installer des PV
sur le foncier et le
bâti



→ Des solutions pour tous les contextes,
tous les services



AXE n°4: AMORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES SPEA

Piloter la transition énergétique des SPEA

- Mission de pilote « énergie » à créer / renforcer
- Intégrer des volets « énergie » dans les schémas directeurs « eau » et « assainissement »

Financer la transition énergétique des SPEA

- Aides Agence de l'eau
- Aides spécifiques:
 - ADEME
 - CEE – Certificat d'économie d'Énergie



AXE n°4: POUR ALLER PLUS LOIN...

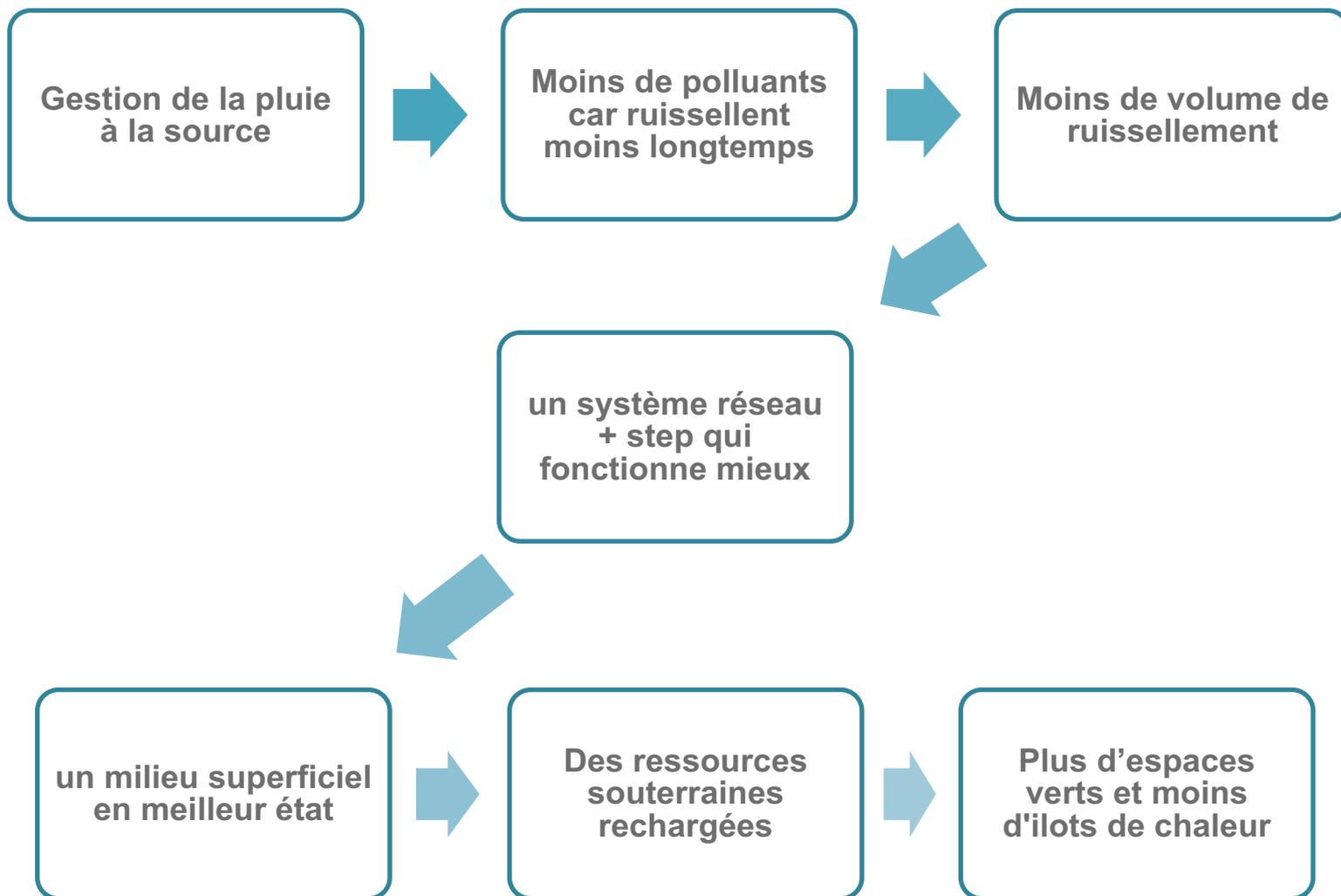
→ Site : amorce.asso.fr/



EAT 03



AXE n°5: LA GESTION DU PLUVIAL COMME VECTEUR DE CONFORT ET BIEN-ÊTRE



AXE n°5: LA GESTION DU PLUVIAL COMME VECTEUR DE CONFORT ET BIEN-ÊTRE

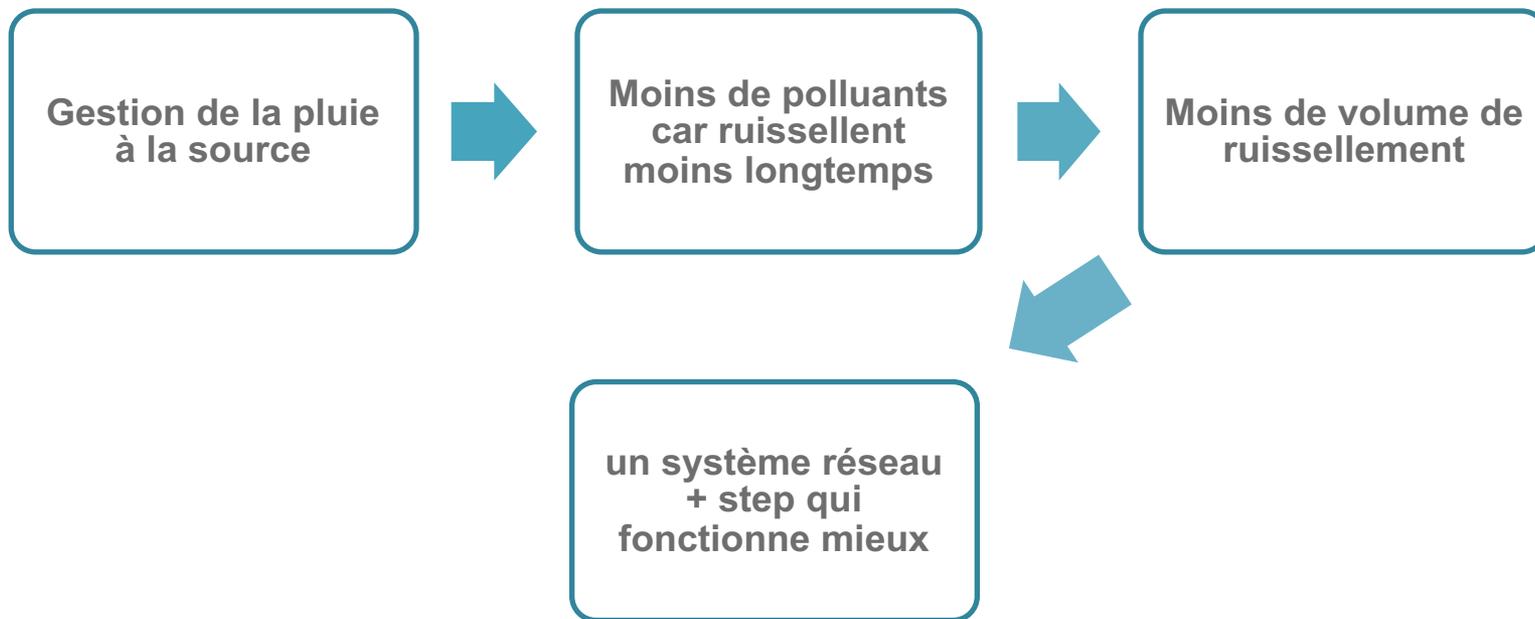
Gestion de la pluie
à la source

Moins de polluants
car ruissellent
moins longtemps

Moins de volume de
ruissellement



AXE n°5: LA GESTION DU PLUVIAL COMME VECTEUR DE CONFORT ET BIEN-ÊTRE



Objectif réglementaire de gestion du temps de pluie en assainissement:

- max **5%** de déversement **en volume**
ou **en flux**
- ou max **20** déversements /an



AXE n°5: LA GESTION DU PLUVIAL COMME VECTEUR DE CONFORT ET BIEN-ÊTRE

un système réseau
+ step qui
fonctionne mieux

un milieu superficiel
en meilleur état

Des ressources
souterraines
rechargées

Plus d'espaces
verts et moins
d'îlots de chaleur





M.



M.



M. M.



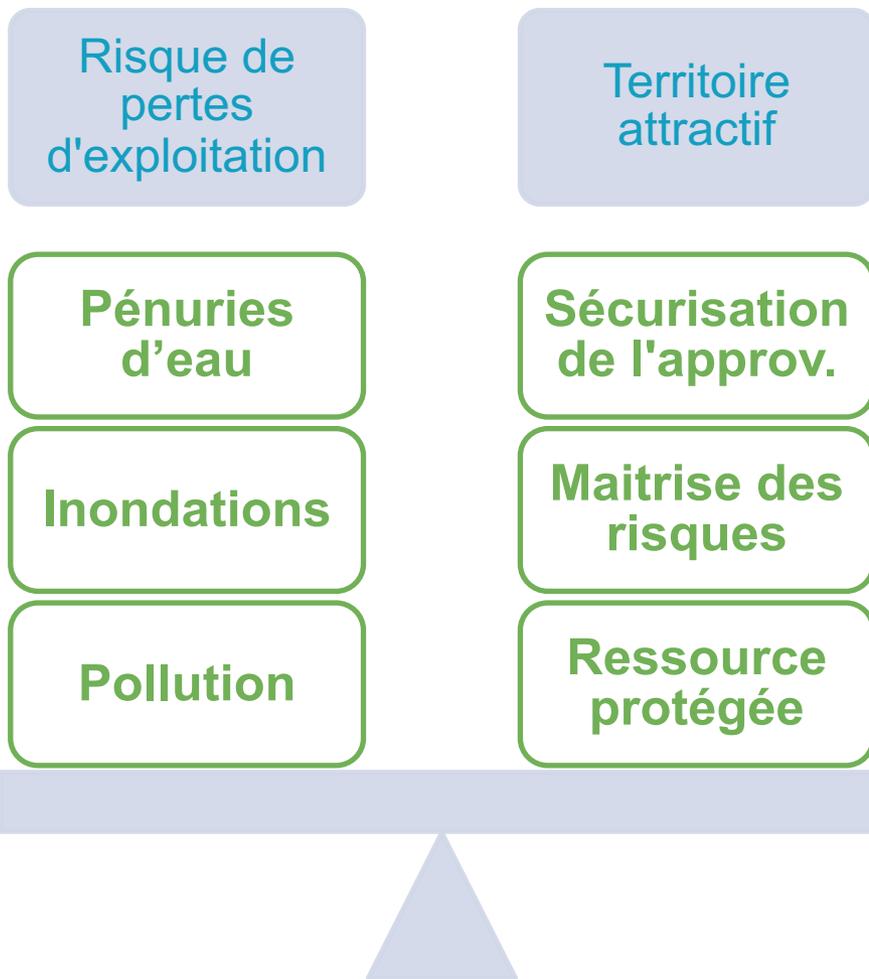
PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



L'eau au cœur de la
stratégie territoriale et au
service de son dynamisme

LE CYCLE DE L'EAU COMME VECTEUR D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE



→ Anticipation, prévention, protection, sécurisation...



LES OUTILS D'UN DEVELOPPEMENT « EAU-RESPONSABLE » DU TERRITOIRE

Mettre en adéquation les ressources en eau / le milieu récepteur / le développement du territoire

- Réflexion prospective intégrant le changement climatique
→ ex: étude HMUC
- Une planification « urba » en cohérence avec la planification « métiers »
→ SCOT, PLU(-i),
→ zonage assainissement et pluvial
→ Schémas directeurs eau potable, assainissement, eaux pluviales



LES OUTILS D'UN DEVELOPPEMENT « EAU-RESPONSABLE » DU TERRITOIRE

Former les agents de la collectivité pour mettre en œuvre la stratégie politique « eau »

→ Développer la culture de l'eau – notamment de la gestion des eaux pluviales:

- Service d'instruction des permis de construire
- Services concepteurs: de la voirie, de l'aménagement...
- Equipes de terrain: propreté, espaces verts...



LES OUTILS D'UN TISSU ECONOMIQUE EAU-RESPONSABLE

Accompagner les entreprises et industries

- Appui technique / en ingénierie
 - Diagnostic d'économies d'eau
 - Diagnostic micropolluants / opération collective
- Aides financières:
 - Facilité d'accès aides agences via des opérations groupées
 - Conditionnalité d'autres aides à des opérations vertueuses
ex: mesures d'économie d'eau
- Contrôle
 - Police des réseaux
 - Règlement de service / Convention de rejet



LES OUTILS D'UNE AGRICULTURE EAU-RESPONSABLE

Soutenir les pratiques agricoles vertueuses

- Sur les aires d'alimentation des captages, à proximité des cours d'eau
- Dans une logique de « paiement pour services environnementaux » → avec des aides Agences
 - Par un appui en ingénierie technique et financière
 - Par une valorisation des productions agricoles
- En cohérence avec la Stratégie Alimentaire Territoriale

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

Pratiques agricoles vertueuses sur AAC
→ Débouchés dans la restauration collective
→ Coûts évités pour la collectivité (traitement)





PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



Associer les usagers, &
mobiliser les citoyens
autour de la politique de
gestion de l'eau

Les enjeux de la relation avec les usagers et les citoyens

Assurer un service qui répond aux attentes des usagers

Faire prendre conscience du service derrière le prix

Impliquer le citoyen dans le projet et la politique du territoire

Faire évoluer les comportements dans le cadre de la transition écologique



Des outils de communication réglementaires

La facture d'eau :

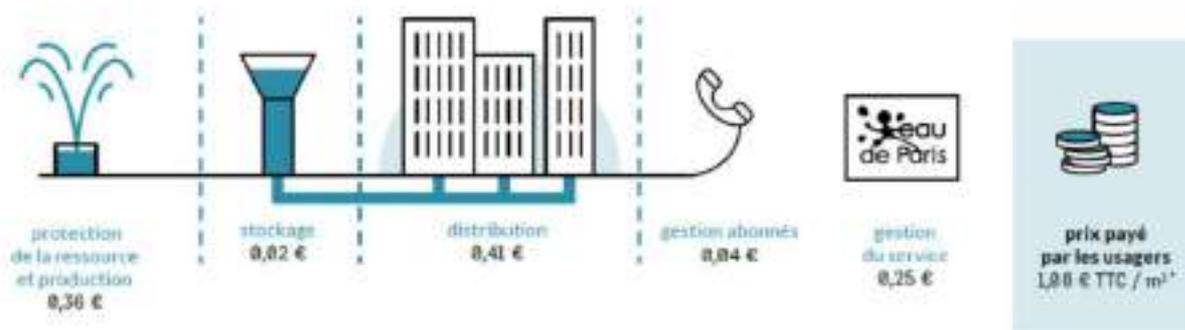
- Touche seulement les abonnés du service
- Un contenu réglementé : obligation de détailler le prix de l'eau
- Un contenu informatif : comprendre le lien entre tarif/consommation et les coûts du service

Le Rapport sur la Qualité et le Prix des Services (RPQS) :

- A destination des citoyens via les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Rapport annuel qui rassemble et met en perspective les données des SPEA (coûts, financement, performance)

Les enquêtes publiques (zonages eau, assainissement et pluvial) : moments forts de communication sur la stratégie du service ...tous les 10 ans!

COMMENT EXPLIQUER LE PRIX DE L'EAU POTABLE ?



Source : Rapport d'activité 2015, Eau de Paris

Mobiliser tous les canaux de la communication institutionnels

- Les **réunion publiques**
- Les **journaux / magazines** de la collectivité : relais d'information par excellence, souvent lu attentivement en particulier dans les campagnes et par les personnes moins à l'aise avec internet
- Le **site internet** de la collectivité

Quelques éléments de la vie courante en comparaison

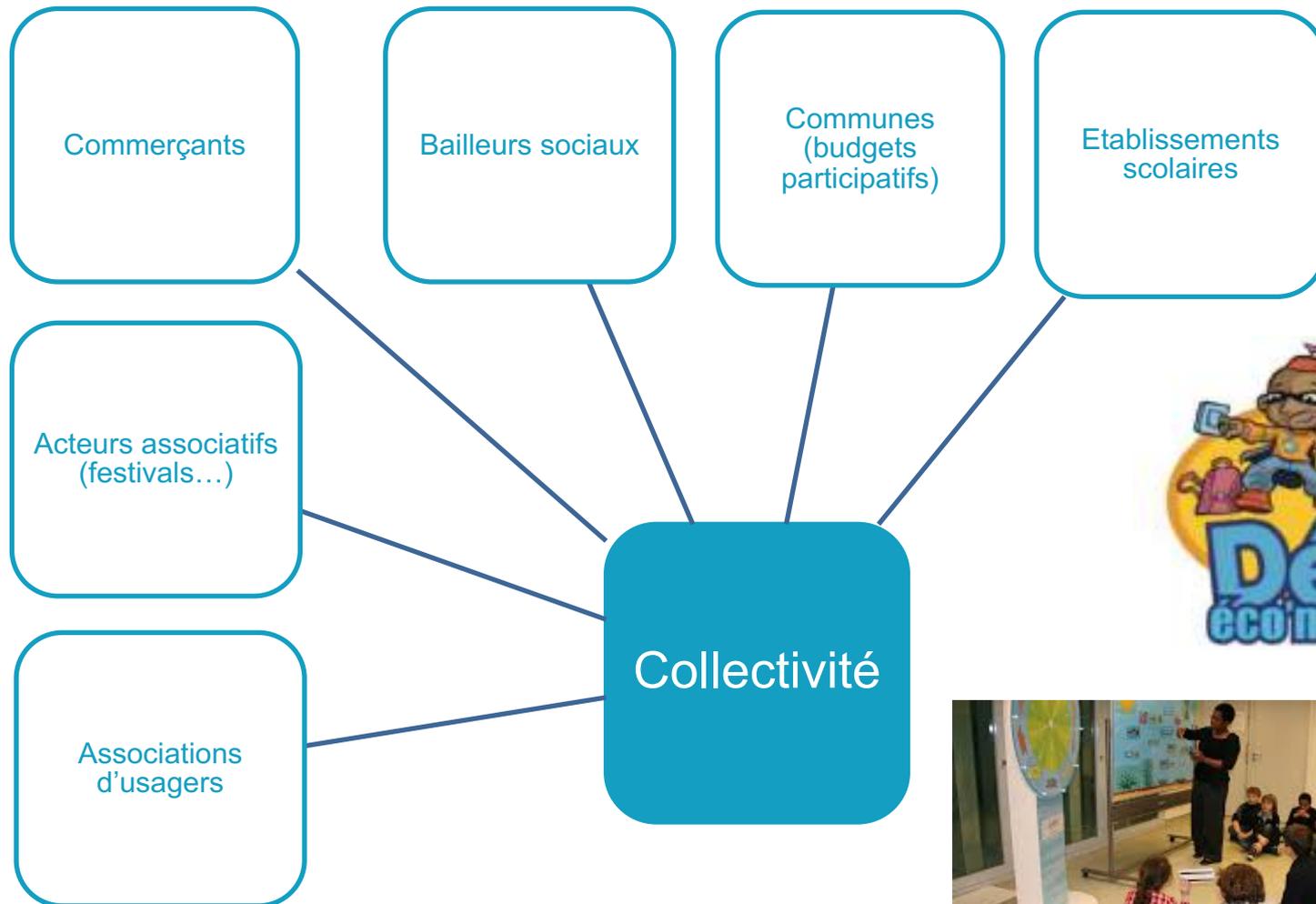


Source : [site internet Roannaise de l'eau](#)

- Les **réseaux sociaux** : offrent des nouvelles formes d'espaces de dialogues qui favorisent une proximité avec les usagers-citoyens mais nécessitent une forte réactivité et une vraie stratégie de contenu
- Les **visites pédagogiques** : parcours pédagogiques des usines, journées du patrimoine...



Multiplier les relais sur le terrain



Et les actions de communication engageantes et transversales

Lier eau / énergie/ déchets
mais aussi santé / biodiversité...



PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



Conclusions

Passer d'une logique de gestionnaire de réseaux à un véritable projet politique pour votre territoire avec une dimension écologique et sociale forte



PARCOURS EAU :

l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour réussir son mandat



**Merci pour
votre
attention !**



Nicolas GARNIER
Délégué Général
ngarnier@amorces.asso.fr



Muriel FLORIAT
Responsable pôle eau
mfloriat@amorces.asso.fr



Florent COSNIER
Chargé de mission juridique et fiscal
fcosnier@amorces.asso.fr

Toutes nos actualités sur amorces.asso.fr

